

RODRIGUEZ GROUP
LES ÉLÉMENTS
FINANCIERS

“Avec un dynamisme des ventes confirmé, une visibilité renforcée et une nouvelle stratégie dont les effets bénéfiques s’amplifieront encore en 2008, le Groupe dispose d’atouts majeurs pour aborder les exercices à venir avec confiance.”

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS





SOMMAIRE

82 Rapport de Gestion du Directoire
 90 Rapport du Conseil de Surveillance
 91 Rapport du Président du Conseil de Surveillance
 94 Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

95 Comptes consolidés
 95 Compte de résultat consolidé
 96 Bilan consolidé
 98 Tableau des flux de trésorerie
 99 Tableau de variation des capitaux propres
 100 Notes annexes aux états financiers consolidés
 118 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

119 Comptes Sociaux
 119 Compte de résultat
 120 Bilan de la Société-Mère
 122 Tableau des flux de trésorerie
 123 Tableau des résultats de la Société-Mère au cours des cinq derniers exercices
 124 Annexes aux comptes sociaux
 128 Filiales et participations
 129 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
 131 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés
 133 Texte des résolutions

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

SUR L'EXERCICE SOCIAL 2006/2007
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2007

1 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

A. ÉVOLUTION DU SECTEUR

Cette année encore, et contrairement aux idées reçues, le marché du yachting de luxe se porte bien avec en juillet 2007, 829 yachts de plus de 24 mètres en construction ou en commande. Ce chiffre a augmenté de 25 % en trois ans.⁽¹⁾

Le Groupe continue de bénéficier de plusieurs éléments porteurs :

- un nombre de grandes fortunes financières privées (patrimoine supérieur à 30 millions de Dollars d'actifs financiers) estimé à près de 95 000 personnes et qui reste élevé par rapport au nombre de bateaux produits dans le monde. Ce nombre a augmenté de plus de 12 % en 2006 et de 36 % en 3 ans.⁽²⁾
- soutenue par une économie mondiale forte, la richesse des grandes fortunes financières privées a augmenté de 12 % pour atteindre 37 200 milliards de dollars en 2006. Pour la première fois depuis sept ans, les avoirs détenus par les millionnaires ont enregistré une croissance à deux chiffres.⁽²⁾
- élévation de la gamme vers des unités toujours plus grandes : autrefois les unités de 100 mètres étaient extrêmement rares, aujourd'hui une dizaine est en cours de construction. Cette tendance se ressent dans toutes les dimensions et plus particulièrement pour les yachts de plus de 36 mètres.⁽¹⁾
- l'importance croissante des services associés : aujourd'hui, la vente d'un bateau s'accompagne souvent d'une offre de services. Rodriguez Group dispose dans ce domaine d'un avantage concurrentiel, l'étendue de son pôle service et son service après-vente de tout premier ordre lui permettant de fidéliser la clientèle.

B. ÉVOLUTION PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ

■ Bateaux neufs

L'activité bateaux neufs a généré en 2006/2007 un chiffre d'affaires de 308,5 M€ (contre 328,0 M€ en 2005/2006) supérieur à l'objectif annoncé de 300,0 M€.

Cette activité profite du succès des nouveaux modèles Open tels que le Mangusta 165' permettant au carnet de commandes d'atteindre un plus haut historique en décembre 2007. Au cours de cet exercice, l'engouement pour des bateaux supérieurs à 100', véritable cœur de cible du Groupe, s'est confirmé. Le Groupe va donc poursuivre sa stratégie d'évolution du mix produit en accélérant le lancement des grandes unités. Le Groupe dispose ainsi d'une offre unique avec plus de 14 modèles entre 27 et 56 mètres.

■ Bateaux d'occasion

Le chiffre d'affaires bateaux d'occasion atteint 105,5 M€ en ligne avec le chiffre d'affaires de l'exercice précédent (107,0 M€).

Cette activité reste plus difficile et aléatoire que par le passé en raison d'une préférence marquée des consommateurs pour les bateaux neufs. L'impact négatif de cette activité, encore significatif cette année, est moindre qu'en 2005/2006. Le taux de reprise au cours de l'exercice a été inférieur à 15 % ce qui a permis de réduire très nettement les engagements de reprise (- 39 %).

■ Services et produits associés

Les services associés (Brokerage, Charter, Management de bateaux, Recrutement d'équipages, Chantiers d'entretien, Shipchangers) constituent des activités stratégiques pour la fidélisation de la clientèle. Ils représentent aujourd'hui une offre unique au monde dans ce domaine.

Camper & Nicholson Intl. a connu une année excellente, et a contribué au chiffre d'affaires du Groupe pour un montant de 38,8 M€. Les fortes synergies déployées avec la société Bob Saxon Associates lui ont permis de renforcer sa position de N°1 Mondial.

Globalement, le chiffre d'affaires services et produits associés atteint 53,9 M€ et progresse de 35,6 %.

C. LES FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de développement sont essentiellement axés sur des projets de conception de lignes de très grandes unités, nettement individualisés et pour lesquels de sérieuses chances de rentabilité commerciale existent. Ils correspondent à l'effort réalisé par Rodriguez Group dans la mise en œuvre de plans et études pour la production de nouvelles lignes de bateaux de plaisance.

D. GESTION DES RISQUES

■ Risques financiers

La gestion des risques financiers – risques de taux, de change et de liquidité – est placée sous la responsabilité de la Direction Générale. Le positionnement de cette activité au niveau de la Direction du Groupe permet une mise en œuvre efficace de la politique de risques grâce à une agrégation des risques, une maîtrise des positions et un interlocuteur unique. Ainsi le Groupe peut utiliser, s'il le juge utile au cas par cas, des instruments financiers dérivés de taux et de change pour couvrir les éventuels risques financiers sous-jacents qui découlent de son activité.

Le contrat de crédit revolving prévoit le respect de certains ratios, et notamment de :

- gearing : dettes financières nettes/capitaux propres consolidés,
- leverage : dettes financières nettes consolidées/excédent brut d'exploitation.

Au 30 septembre 2007, le ratio de gearing était respecté. Un waiver relatif au dépassement du ratio de leverage a été accordé au Groupe.

■ Risques assurables

Rodriguez Group a défini et mis en œuvre une politique de transfert au marché de l'assurance des risques assurables dont la survenance impacterait le résultat consolidé. La majeure partie des risques encourus par le Groupe est couverte au travers d'un programme d'assurances couvrant les risques de dommages/pertes d'exploitation et de responsabilité civile, selon le principe de garantie "Tous risques sauf". Les polices d'assurance contractées sur les biens mobiliers (stock de bateaux et de marchandises, immobilisations et biens en location ou en leasing...) présentent des niveaux de couverture élevés. Sont également assurés, au cas par cas, les risques de transport de bateaux et de maquettes ainsi que certains risques particuliers ponctuels.

■ Litiges

Comme indiqué dans le rapport de gestion de l'année dernière, les filiales Camper & Nicholson Intl. et Camper & Nicholson France sont en cours de vérification fiscale en France. Ces contrôles ont donné lieu à l'envoi de propositions de rectifications concernant l'impôt sur les sociétés ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée pour les exercices clos les 30 septembre 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005, lesquelles consistent principalement à taxer en France une partie des opérations réalisées par Camper & Nicholson Intl., que cette dernière a assujéti à l'impôt dans d'autres pays, selon les règles fiscales qui leur sont applicables. Les sociétés ont déjà contesté en janvier 2007 l'ensemble des rectifications proposées au titre de l'exercice 2002/2003. L'administration fiscale n'a pas encore répondu à ces contestations. Les sociétés vont prendre la même position pour les autres exercices notifiés.

Compte tenu tant de l'état d'avancement que du contenu de la procédure utilisée par l'administration fiscale et après analyse approfondie de la situation avec les conseils de la société, le Groupe juge qu'il est trop tôt pour estimer l'éventuel effet financier des vérifications en cours. En tout état de cause, selon les éléments actuels du dossier et les axes de défense envisagés, le Groupe considère que leur impact financier éventuel restera limité.

2 FAITS SIGNIFICATIFS

A. EXERCICE 2006/2007

■ Le Mangusta 165' : un événement dans le yachting

Le Mangusta 165' est le plus grand yacht Open de série au monde. Dernier né de la gamme actuellement en navigation, il a déjà reçu plusieurs récompenses telles que le "World Yachts Trophy du meilleur Design" 2007 dans la catégorie des Open de plus de 24 mètres et le "prix du Design" au salon de Monaco.

■ Lancement du Léopard 56 mètres

Rodriguez Group annonce le lancement du Léopard 56 m, qui sera le plus grand Open de série au monde, battant ainsi le record déjà détenu par Rodriguez Group avec le Mangusta 165'. Doté de performances de vitesse inégalées pour une unité de cette taille, ce modèle peut, pour la première fois, accueillir un hélicoptère. La première unité, déjà vendue, est livrable en 2010.

B. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

En décembre 2007, nos filiales Camper & Nicholson Intl. et Camper & Nicholson France ont reçu des propositions de rectifications dans le cadre des vérifications dont elles font l'objet depuis l'exercice précédent par l'administration fiscale française (cf. note I. D. Gestion des risques - Litiges).

3 RÉSULTATS ET SITUATION FINANCIÈRE

A. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Le Groupe applique toutes les normes et interprétations en vigueur à la date de clôture. Les normes ou amendements dont la date d'application effective est postérieure au 1^{er} octobre 2007 n'ont pas donné lieu à application anticipée. Les comptes annuels consolidés de Rodriguez Group comprennent les comptes de la S.A. Rodriguez Group et de ses filiales pour la période du 1^{er} octobre 2006 au 30 septembre 2007. Toutes les sociétés clôturent leur exercice social au 30 septembre sauf le Yacht Tunisie qui clôture ses comptes au 31 décembre. L'annexe des comptes consolidés donne une vision fidèle et chiffrée du Groupe, avec une vision détaillée de chaque poste, du compte de résultat consolidé, des bilans consolidés et de leurs annexes.

⁽¹⁾ The Global Build Report 2007-2008

⁽²⁾ 11th World Wealth Report publié par Merrill Lynch et Caggemini

B. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE L'ENSEMBLE DU GROUPE

L'ensemble des éléments concernant les principes de consolidation est joint aux comptes consolidés annexés au présent rapport.

■ Chiffre d'affaires et Résultat

Le compte de résultat consolidé se décompose ainsi :

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Chiffre d'affaires	467 841	474 747
Résultat opérationnel courant	32 389	20 689
Résultat avant impôt	22 831	16 169
Résultat net des activités poursuivies	15 289	10 436
Part revenant aux intérêts minoritaires	69	50
Part revenant à l'ensemble consolidé	15 220	10 386

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 467,8 M€ à un niveau comparable à celui de l'exercice précédent (474,7 M€).

La marge brute atteint ainsi 113,3 M€ et représente 24,2 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

Le résultat opérationnel courant s'inscrit à 32,4 M€ contre 20,7 M€ l'exercice précédent, en progression de 56,5 %.

Le résultat net part du Groupe atteint 15,2 M€ contre 10,4 M€ en 2005/2006, en progression de 46,6 %.

■ Situation financière

La trésorerie consolidée nette est restée stable au cours de l'exercice, elle ressort positive de 66,0 M€ contre 66,5 M€ l'année dernière. La politique de restructuration de la dette financière menée en 2005, avec la mise en place d'un crédit syndiqué (maturité cinq ans) d'un montant autorisé de 150 M€ (utilisé à hauteur de 130 M€ au 30 septembre 2007), s'avère toujours pertinente.

La dette financière nette consolidée s'établit à 69,7 M€ au 30 septembre 2007 contre 65,0 M€ au 30 septembre 2006. Cette variation est due notamment aux investissements réalisés par le Groupe sur le nouveau site de W. Service. Toujours situé dans la zone de haute sécurité du port de Savona (Italie), le nouvel emplacement du chantier comprend entre autre des docks neufs d'une capacité de 11 yachts de 50 mètres et un bâtiment neuf équipé d'un atelier de peinture ultra moderne.

Globalement, la structure financière du Groupe est solide avec un ratio de gearing (dette financière nette/fonds propres) de 0,54 au 30 septembre 2007, nettement inférieur à 1.

Des renseignements plus détaillés sur les caractéristiques des emprunts et dettes financières du Groupe figurent dans les notes annexes des comptes consolidés.

C. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE

La S.A. Rodriguez Group est une société holding qui n'a pas d'activité commerciale propre. Elle détient des participations majoritaires dans les principales sociétés commerciales du Groupe.

Le compte de résultat se décompose ainsi :

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Chiffre d'affaires	-	-
Autres achats et charges externes	(1 345)	(1 747)
Impôts, taxes et amortissements	(26)	(74)
Autres produits et charges	-	516
Résultat d'exploitation	(1 371)	(1 305)
Résultat financier	1 934	6 107
Résultat exceptionnel et impôt sur les bénéfices	(404)	(221)
Résultat de l'exercice	159	4 581

Conformément à son objet, la société n'a généré aucun chiffre d'affaires.

Rodriguez Group S.A. étant la structure cotée en Bourse, elle supporte tous les frais liés à la cotation. Ainsi, les achats et charges externes ont atteint en 2006/2007, 1,34 M€ contre 1,75 M€ en 2005/2006, représentant essentiellement les frais de déplacements, d'assurances, de publication et la rémunération des différents prestataires en rapport avec la cotation en Bourse. Les états financiers présentés sont établis en conformité avec la nouvelle réglementation comptable concernant la comptabilisation des honoraires d'expert-comptable et commissaires aux comptes (CNCC-EC-2006-36). L'impact de ce changement de méthode pour l'exercice est de 94 K€.

Globalement, le résultat d'exploitation atteint -1,37 M€ contre -1,31 M€ en 2005/2006.

Le résultat financier a atteint 1,9 M€ contre 6,1 M€ l'exercice précédent. Ce résultat constitué essentiellement de dividendes distribués par les filiales a diminué en raison de la politique du Groupe de constituer des réserves dans chaque filiale.

Le résultat net s'établit à 0,2 M€, contre 4,6 M€ en 2005/2006.

D. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DES FILIALES

Les résultats des filiales enregistrés en 2006/2007 sont les suivants :

► **La S.A.S. G. Rodriguez**, filiale à 100 %, a pour activité les travaux et les réparations des bateaux, et la vente de marchandises. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 20 664 146 € et a dégagé un résultat bénéficiaire de 3 881 889 €, affecté au poste "Autres réserves".

► **La S.A. Le Yacht**, filiale à 99,32 %, a pour activité la vente d'électronique et le shipchandler. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 11 755 968 € et a dégagé un résultat bénéficiaire de 899 157 €, affecté au poste "Autres réserves".

► **La S.A. SNP Boat Service**, filiale à 99,71 %, a pour activité la vente de bateaux neufs et d'occasion, la location de places de port, le gardiennage, l'hivernage et la décoration. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 410 903 329 € et a dégagé un résultat bénéficiaire de 1 017 194 €, affecté au poste "Report à nouveau".

Nous vous informons que les comptes annuels de l'exercice social 2006/2007, clos le 30 septembre 2007, de ces trois sociétés sont à la disposition de toute personne qui en fera la demande.

Nous vous rappelons que la société SNP Boat Service est elle-même représentée :

- **aux U.S.A.** (Fort Lauderdale) par sa filiale à 100 %, la société SNP Boat Service Inc., de droit US. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 2 424 847 €, dégageant un résultat déficitaire de 69 733 €.
- **en Espagne** (Palma de Mallorca) par sa filiale à 100 %, la société SNP Boat Service España dont le capital s'élève à 12 020 €. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 171 613 €, dégageant un résultat déficitaire de 116 611 €.
- **en Italie :**
 - (San Remo) par sa filiale à 83,50 %, la société Customs Management dont le capital social s'élève à 1 000 000 €. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 73 262 €, dégageant un résultat bénéficiaire de 615 248 €.
 - (San Remo) par sa filiale à 99,71 %, la société SNP Boat Service Italia dont le capital social s'élève à 120 000 €. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 3 082 307 €, dégageant un résultat bénéficiaire de 340 320 €.
- **en Suisse** (Genève) par sa filiale à 100 %, la société SNP Boat Service Suisse dont le capital social s'élève à 165 788 €. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 11 486 510 €, dégageant un résultat bénéficiaire de 1 681 633 €.
- **en Tunisie** (Hammamet) par sa filiale à 99,75 %, la société SNP Boat Service Tunisie dont le capital social s'élève à 157 632 €. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 582 440 €, dégageant un résultat bénéficiaire de 96 548 €.

La société SNP Boat Service Tunisie détient 50 % du capital de la S.A.R.L. Le Yacht Tunisie dont le capital social s'élève à 6 578 €. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 147 641 €, dégageant un résultat déficitaire de 33 476 €.

► **La S.A. Camper & Nicholson's Intl.**, filiale à 99,90 %, a pour activité le brokerage, la location (charter), le management de yachts et la sélection des équipages. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 40 793 592 € et a dégagé un résultat bénéficiaire de 6 096 379 €.

► **La S.P.A. W. Service**, détenue à hauteur de 100 %, a pour activité les travaux et les réparations des bateaux, et la vente de marchandises. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 2 329 449 € et a dégagé un résultat déficitaire de 53 320 €.

► **La L.L.C. Rodriguez Group Middle East**, détenue à hauteur de 55 %, est un bureau de ventes. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 647 812 € et a dégagé un résultat déficitaire de 1 658 €.

4 CAPITAL ET ACTIONNARIAT

A. PRISE DE PARTICIPATION

Prise de participation significative ou prise de contrôle d'autres sociétés, par la société Rodriguez Group :

- la participation dans la S.A.S. G. Rodriguez (France) a été portée de 96 % à 100 % par l'acquisition de 100 actions pour un montant total de 127 K€.
- la participation dans la S.P.A. W. Service (Italie) a été portée de 72,39 % à 100 % par l'acquisition de 45 000 actions pour un montant total de 1 338 K€.

Prise de participation significative ou prise de contrôle d'autres sociétés, par la société SNP Boat Service filiale à 99,71 % de la société Rodriguez Group :

- la participation dans Customs Management a été portée de 76 % à 83,50 % par l'acquisition de 15 actions pour un montant total de 204 K€.

B. DÉTENTION DU CAPITAL

Identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la société Rodriguez Group.

- ▶ **Participation supérieure à 2/3 :** Néant
- ▶ **Participation supérieure à 50 % :** Néant
- ▶ **Participation supérieure à 1/3 :** Néant
- ▶ **Participation supérieure à 1/5 :** Néant
- ▶ **Participation supérieure à 1/10 :**
 - Monsieur Gérard Rodriguez
C/O Rodriguez Group
9, rue du Commerce - CH - 1204 Genève
Propriétaire de 2 460 176 actions sur 12 500 000 actions, soit 19,68 % du capital.
 - Madame Laurence Rodriguez
C/O Rodriguez Group
9, rue du Commerce - CH - 1204 Genève
Propriétaire de 1 950 000 actions sur 12 500 000 actions, soit 15,60 % du capital.
- ▶ **Participation supérieure à 1/20 :**
 - J.P.Morgan Chase
Investor Services
1 Chaseside, Bournemouth - BH7 7DA.UK
Propriétaire de 675 988 actions sur 12 500 000 actions, soit 5,41 % du capital.

C. LISTE DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Liste des valeurs mobilières de placement au 30 septembre 2007 :

- des comptes de placement à terme ont été ouverts à la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT). Ces comptes présentent un solde total de 670 000 Dinars, soit 377 440 €, au 30 septembre 2007.

D. RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Au cours de l'exercice, la société a procédé au rachat de 13 314 de ses propres actions, pour un montant de 495 097 € soit un prix moyen de 37,186 €. Dans le cadre du contrat de liquidité confié à Oddo Midcap, au 30 septembre 2007 la société détenait en portefeuille 2 116 titres. La société détenait donc au total 15 430 actions propres au 30 septembre 2007.

5 INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

A. INFORMATIONS RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT

Rodriguez Group ne possédant pas de chantiers de constructions navales, l'impact de ses activités sur l'environnement est très limité. Toutefois le Groupe attache une importance particulière à la préservation de l'environnement.

Les bateaux commercialisés par le Groupe ont été parmi les premiers à être équipés de cuves à eaux noires et eaux grises, en remplacement des évacuations directes en pleine mer ou à quai. Ces eaux sont ensuite stockées dans les ports, et acheminées vers les stations d'épuration. De nombreux ports ne disposant pas des infrastructures nécessaires aux vidanges de ces cuves, Rodriguez Group a donc décidé d'équiper désormais ses bateaux du système Hamman, c'est-à-dire d'une station interne d'épuration des eaux usées. Ainsi les eaux noires et les eaux grises sont récupérées et retraitées par une combinaison physique et chimique. Ces eaux, une fois assainies, sont rejetées dans la mer sans autres traitements nécessaires. Ce système est homologué par IMO (International Maritime Organisation), US Coast Guard Type II, G.L. Rina...

Rodriguez Group a conscience que le rêve qu'il vend à ses clients vient en premier lieu de la beauté des destinations, et s'emploie donc à préserver ses sites sauvages. De même, l'utilisation désormais quasi systématique d'hydrojets en remplacement des hélices réduit considérablement les effets néfastes sur la faune sous-marine. En effet, alors que les propulsions à hélices pouvaient blesser les mammifères marins, les hydrojets éliminent les risques de blesser les espèces protégées telles que les baleines et les dauphins.

De plus, l'EIAPP Certificate (Engine International Air Pollution Prevention Certificate) délivré pour chaque moteur MTU équipant un bateau du Groupe est la garantie du respect des normes internationales en vigueur. Ainsi Rodriguez Group veille à ce que tous ses yachts soient en conformité avec d'une part "l'International Convention for the Prevention of Pollution from Ships" de 1973 modifiée par les "Protocols of 1978 and 1997" et d'autre part le "Technical Code on Control of Emission of Nitrogen Oxides from Marine Diesel Engines".

Rodriguez Group veut contribuer activement à protéger l'environnement, c'est pourquoi en 2005, Camper & Nicholson's Intl. (CNI) s'est engagé dans le programme mis en place par The Carbon Neutral Company (TCNC) dont l'objectif principal est de stabiliser la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, à un niveau qui évite des dommages irréversibles à la planète. En effet, le dioxyde de carbone (CO₂) et les autres gaz à effet de serre sont les principaux responsables du réchauffement de la planète. Pour cela CNI a donc mesuré le niveau de CO₂ et des autres gaz à effet de serre générés par ses activités. Puis le Groupe s'est fixé des objectifs afin de limiter ses émissions à la source.

En 2007, comme les années précédentes, cette implication dans le programme Carbon Neutral s'est prolongée par une collaboration avec les organisateurs du salon nautique de Monaco, qui a permis de rendre le Monaco Yacht Show Carbon Neutral, se traduisant par deux nouvelles actions spécifiques :

- la ferme d'éoliennes en Chine du Nord : installation de 36 éoliennes sur le plateau de Saihanba en Mongolie intérieure, permettant de limiter l'utilisation de centrales au charbon sur la région, afin de réduire les émissions de CO₂ de près de 138 000 tonnes sur deux ans,
- la construction de dix éoliennes sur deux sites en Inde, dans les états du Karnataka et du Rajasthan, afin de fournir de l'électricité à 30 000 foyers, et réduire les émissions de CO₂ de 84 000 tonnes dans les six années à venir.

Ces programmes absorbent l'équivalent des émissions liées aux activités de CNI, ainsi que celles du Monaco Yacht Show. Il est satisfaisant de constater que les efforts entrepris depuis maintenant plusieurs années commencent à porter leurs fruits, tant dans la prise de conscience de l'importance du problème par les collaborateurs du Groupe, en particulier aux Etats-Unis, que par un nombre croissant de clients. Il reste néanmoins du chemin à parcourir. À l'époque précurseur d'un mouvement aujourd'hui en vogue, le Groupe compte poursuivre son investissement, et les projets pour 2008 sont déjà à l'étude.

B. INFORMATIONS DE NATURE SOCIALE

Convaincu qu'un des principaux moteurs de la croissance du Groupe est sa politique de développement des Hommes, Rodriguez Group a initié une démarche fondée sur la confiance, le dialogue et l'individualisation du parcours professionnel de chaque salarié.

La politique de ressources humaines de Rodriguez Group est indissociable de sa stratégie et de ses enjeux de développement. Elle peut se décliner autour de quelques mots clés : professionnalisme, épanouissement, et dialogue social.

Jusqu'en 2001, Rodriguez Group était une société familiale française qui exportait dans le monde entier. Aujourd'hui, après les rachats successifs de CNI et Bob Saxon Associates, le Groupe est une multinationale implantée dans une grande partie des régions du Monde, et employait 287 personnes au 30 septembre 2007 dont 129 dans les filiales étrangères. Cette implantation mondiale favorise le respect des différences. En effet, près de la moitié de l'effectif est localisée à l'étranger. Le Groupe s'emploie donc à promouvoir la non discrimination et notamment l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Le Groupe propose tout au long de l'année de nombreuses formations : programme intensif de langues notamment l'anglais, l'italien, le français et ce pour être toujours plus proche des attentes des clients.

Rodriguez Group équipe ses bateaux des dernières technologies aussi bien en matériel de navigation qu'en motorisation et organise des formations spécifiques pour les capitaines et les équipages afin qu'ils restent à la pointe de ces nouvelles technologies. Ainsi, les équipages naviguant sur les bateaux du Groupe sont capables d'utiliser au mieux leurs capacités, mais aussi de suivre les propriétaires qui souhaitent évoluer vers des unités plus grandes – les compétences des marins devant être en adéquation avec la taille et la complexité des bateaux.

Deux journées de management sont organisées chaque année : une réservée aux capitaines et l'autre aux responsables de services du Groupe. Ces formations ont pour but de favoriser les échanges et d'améliorer la qualité du dialogue avec les équipes.

Comme l'année dernière, un séminaire a été organisé en septembre avec tous les responsables de services. Occasion de fédérer les différents départements, ce rendez-vous dresse un bilan des actions entreprises et implique chacun dans les nouveaux objectifs du Groupe tant au niveau organisationnel que commercial. Cet événement permet le partage et la sensibilisation aux valeurs du Groupe, à sa culture d'entreprise et aux principes de management.

Une unité économique et sociale composée des 4 sociétés de droit français du Groupe a été constituée le 15 octobre 2002. Un accord de participation, signé entre l'UES et l'organisation syndicale représentative au sein du Groupe, permet aux salariés de bénéficier de la répartition de la réserve spéciale calculée conformément aux dispositions de l'article L.422-2 du Code du travail depuis l'exercice 2002/2003.

Fédérer les énergies, encourager les initiatives personnelles, associer réussite du Groupe et épanouissement des Hommes, telle est la priorité de la politique des ressources humaines de Rodriguez Group.

6 INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

A. MANDATS SOCIAUX

- ▶ **Monsieur Alexandre Rodriguez est :**
 - **Président du Directoire de la S.A. Rodriguez Group** au capital de 1 750 000 €, dont le siège social est à Cannes (06400), boulevard de la Croisette, Port Canto, immatriculée au R.C.S. de Cannes sous le numéro : B.697.220.879 (N° Gestion 91.B.423),
 - **Président Directeur Général de la S.A. SNP Boat Service** au capital de 1 655 500 €, dont le siège social est à Cannes (06400), boulevard de la Croisette, Port Canto, immatriculée au R.C.S. de Cannes sous le numéro : B.300.774.791. (N° Gestion 74.B.170),
 - **Président de la S.A.S. G. Rodriguez** au capital de 40 000 €, dont le siège social est à Vallauris - Golfe-Juan (06220), Nouveau Port de Golfe-Juan, immatriculée au R.C.S. d'Antibes sous le numéro : B.350.178.794 (N° Gestion 89.B.271),

- **Président du Conseil d'Administration de la S.A. Le Yacht** au capital de 80 000 €, dont le siège social est à Vallauris – Golfe-Juan (06220) Nouveau Port de Golfe-Juan, immatriculée au R.C.S. d'Antibes sous le numéro : B.065.806.259,
 - **Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la S.A. Serdaneli International** au capital de 250 000 €, dont le siège social est à Bagneux (92220) 56, avenue de Garlande, immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le numéro : B.449.930.130,
 - **Président du Conseil d'Administration de la S.P.A. W. Service** au capital de 815 000 €, ayant son siège social à Savona (Italie) Porto di Savona Zona 2/3,
 - **Associé et Gérant de la S.C.I. Gal** au capital de 1 600 €, dont le siège social est à Vallauris – Golfe-Juan (06220) Nouveau Port de Golfe-Juan, immatriculée au R.C.S. d'Antibes sous le numéro : D.343.877.957 (N° Gestion 90.D.209),
 - **Associé et Gérant de la S.C.I. Laura** au capital de 1 600 €, dont le siège social est à Vallauris – Golfe-Juan (06220) Port Camille Rayon, Quai Napoléon, immatriculée au RCS d'Antibes sous le numéro : D.421.796.210,
 - **Associé et Gérant de la S.C.I. société du Nouveau Chantier Naval de Golfe-Juan en abrégé N.C.N.G.J.**, au capital de 16 000 €, dont le siège social est à Vallauris – Golfe-Juan (06220) Nouveau Port de Golfe-Juan, immatriculée au R.C.S. d'Antibes sous le numéro : D.347.531.360 (N° Gestion 88.D.185),
 - **Président Directeur Général de la société SNP Boat Service Inc.** au capital de 1 000 Dollars US, ayant son siège social en Floride (U.S.A.) - Miami, 100 S.E., 2° rue, 17° étage,
 - **Gérant de la S.L. SNP Boat Service España**, au capital de 12 020 €, ayant son siège social à Palma de Mallorca (Espagne) - Avda. Alejandro Rossello 26, 1,
 - **Président du Conseil d'Administration de la S.P.A. Customs Management** au capital de 1 000 000 €, ayant son siège social à San Remo (Italie) - Portosole –Via del Castillo, 17,
 - **Président Directeur Général de la S.A. SNP Boat Service Tunisie** au capital de 157 632 €, ayant son siège social à Tunis (Tunisie) 6, Rue Ibn Hazm, Cité Jardins,
 - **Directeur Général de la S.A. SNP Boat Service Suisse** au capital de 165 788,31 €, ayant son siège social à Genève (Suisse) 9, rue du Commerce,
 - **Associé et Gérant de la S.C.I. AI Invest**, au capital de 1 600 €, dont le siège social est à Vallauris – Golfe-Juan (06220) Palais Napoléon – 105, avenue des Frères Roustan, immatriculée au RCS d'Antibes sous le numéro : D.432.871.531,
 - **Associé et Gérant de la S.C.I. Sainte Devote** au capital de 2 000 €, dont le siège social est à Vallauris - Golfe-Juan (06220) Palais Napoléon – 105, avenue des Frères Roustan, immatriculée au R.C.S. d'Antibes sous le numéro : D.443.718.499 (N° Gestion : 2002.D.538),
 - **Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la S.P.A. SNP Boat Service Italia** au capital de 120 000 €, dont le siège social est à Genova (Italie) – Piazza Corvetto 2/5,
 - **Membre du Directoire de la L.L.C. Rodriguez Group Middle East** au capital de 63 628 €, dont le siège social est à Dubaï (Emirats Arabes Unis)- Jumeira Beach Road – Area : Jumeira 2, Villa 302.
- **Madame Laurence Rodriguez est :**
- Membre du Conseil de Surveillance et Actionnaire de la S.A. Rodriguez Group,
 - Actionnaire et Administrateur de la S.A. SNP Boat Service,
 - Associée de la S.A.S. G. Rodriguez,
 - Actionnaire et Administrateur de la S.A. Le Yacht,
 - Associée de la S.C.I. Gal,
 - Actionnaire de la S.A. SNP Boat Service Tunisie,
 - Associée de la S.C.I. Laura,
 - Associée de la S.C.I. AI Invest,
 - Associée de la S.C.I. Sainte Devote.
- **Monsieur Gérard Rodriguez est :**
- Président du Conseil de Surveillance et Actionnaire de la S.A. Rodriguez Group,
 - Actionnaire et Administrateur de la S.A. SNP Boat Service,
 - Associé de la S.A.S. G. Rodriguez,
 - Actionnaire et Administrateur de la S.A. Le Yacht,
 - Associé de la S.C.I. Gal,
 - Administrateur de la société SNP Boat Service Inc.,
 - Associé de la S.L. SNP Boat Service España,
 - Président de la S.P.A. Customs Management,
 - Actionnaire et Administrateur de la S.A. SNP Boat Service Tunisie,
 - Président de la S.A. SNP Boat Service Suisse.
- **Monsieur Steve Chokron est :**
- Directeur Général et Membre du Directoire de la S.A. Rodriguez Group,
 - Directeur Général Délégué de la S.A. SNP Boat Service,
 - Directeur Général de la S.A. Le Yacht,
 - Administrateur de la S.P.A. W. Service,
 - Directeur Général de la S.P.A. SNP Boat Service Italia,
 - Vice-Président du Conseil d'Administration de la S.P.A. Customs Management.

B. MANDAT

Le mandat de l'ensemble des Membres du Conseil de Surveillance, arrivant à expiration à l'Assemblée, nous vous proposons de renouveler purement et simplement le mandat de :

- Monsieur Gérard Rodriguez,
- Madame Laurence Rodriguez,
- Monsieur Olivier Florent,

pour une durée de six ans, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera en 2014 sur les comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2013.

C. RÉMUNÉRATIONS

Enfin, nous vous informons, qu'au cours de l'exercice social 2006/2007 :

- Monsieur Alexandre Rodriguez a perçu, au titre de ses différentes fonctions dans le Groupe, une rémunération totale de 944 237 € bruts.
- Madame Laurence Rodriguez a perçu, en qualité d'Administrateur dans plusieurs sociétés du Groupe, la somme totale de 3 500 €, au titre de jetons de présence.
- Monsieur Steve Chokron a perçu au titre de ses différentes fonctions dans le Groupe, la somme totale de 318 191 € bruts.

Les mandataires sociaux ne perçoivent pas de prime de départ et ne bénéficient pas de régime complémentaire de retraite. La société n'a pas procédé à l'attribution d'options de souscription, d'achat d'actions ou de bons de souscription au profit des mandataires sociaux.

7 INFORMATIONS LÉGALES

A. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous proposons de nous réunir en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, le 26 mars 2008, à 9 h 00, à Cannes (06400) Hôtel Carlton - boulevard de la Croisette, afin de délibérer sur l'ordre du jour figurant sur votre convocation, et d'y adopter les résolutions dont le projet est joint en annexe.

B. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice social 2006/2007, qui se solde par un bénéfice de 158 577 €, en totalité au poste "Autres réserves".

Nous vous proposons donc de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2006/2007, mais de poursuivre le programme de rachat d'actions initié l'année dernière, voire de l'intensifier en fonction des conditions du marché.

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois exercices précédents :

- exercice 2005/2006 : Néant
- exercice 2004/2005 : 6 875 000 €
- exercice 2003/2004 : 6 250 000 €

C. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Elles sont soumises à votre approbation dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

8 STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

La nouvelle stratégie mise en place l'année dernière a commencé à porter ses fruits. Ainsi le mix produit a évolué de façon très favorable. Le succès se confirme pour les nouveaux modèles du Groupe avec notamment le Mangusta 165' dont les commandes dépassent déjà 100 M€ et la vente de la première unité du Léopard 56 m. Ainsi, le carnet de commandes cumulé au 10 décembre 2007 progresse de 10 % et atteint 445 M€, ce qui constitue le plus haut niveau historique du Groupe à cette période de l'année.

Pour l'année 2007/2008, l'objectif de ventes de bateaux neufs s'établit à 320 M€.

Le Groupe compte poursuivre dans les années à venir la politique de limitation des reprises de bateaux d'occasion engagée l'année dernière. En effet, au 30 septembre 2007, les engagements de reprises de bateaux d'occasion atteignent 92 M€ contre 152 M€ au 30 septembre 2006 soit une diminution de 39 %. Cette baisse très significative a pu être réalisée grâce à un taux de reprise ramené à moins de 15 % du chiffre d'affaires de bateaux neufs (contre 35 % à 40 % les années précédentes).

L'accroissement du cash flow reste une priorité pour le Groupe qui va continuer son effort d'optimisation des achats, poursuivre ses actions de réduction du stock grâce au Privilège Club (accords de partenariats privilégiés pour les bateaux d'occasion signés avec des brokers leaders dans plusieurs zones porteuses).

Le programme de rachat d'actions initié l'année dernière sera prolongé, voire intensifié en fonction des conditions du marché.

Doté d'une gamme de produits à succès et d'une nouvelle stratégie dont les effets bénéfiques s'amplifieront en 2008, le Groupe bénéficie de perspectives prometteuses de développement de son activité et de ses résultats.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 26 MARS 2008

Conformément aux dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales, nous vous rendons compte de l'accomplissement de notre mission pendant l'exercice social 2006/2007, clos le 30 septembre 2007.

Le Conseil de Surveillance précise que :

- le Directoire l'a tenu régulièrement informé des opérations sociales et de leurs résultats,
- le bilan et ses annexes, ainsi que le compte de résultat lui ont été communiqués dans les conditions prévues par les textes en vigueur,
- et les opérations soumises, en vertu des dispositions statutaires à autorisation préalable du Conseil de Surveillance ont effectivement reçu son accord.

Le Conseil de Surveillance rappelle que dans sa séance du 4 décembre 2007, il a examiné les comptes de l'exercice social 2006/2007.

Le Conseil de Surveillance exprime sa satisfaction sur l'évolution favorable des résultats de l'exercice social 2006/2007 lié, selon son analyse, à la bonne tenue des ventes de bateaux neufs, au moindre impact négatif de l'activité bateaux d'occasion et au très fort dynamisme des services.

Le chiffre d'affaires annuel s'établit à 467,8 M€ à un niveau comparable à celui de l'exercice précédent soit 474,7 M€.

Le résultat net part du Groupe atteint 15,2 M€ en progression de 46,6 % par rapport à 2005/2006.

Le Directoire a proposé de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2006/2007, mais de poursuivre le programme de rachat d'actions initié l'année dernière, voire de l'intensifier en fonction des conditions du marché.

Le Conseil de Surveillance approuve ces propositions et engage également l'Assemblée Générale à adopter l'ensemble des résolutions qui lui sont soumises.

Gérard Rodriguez
Président du Conseil de Surveillance

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, j'ai établi le présent rapport afin de vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

1 OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne mises en place par la S.A. Rodriguez Group (société holding) et ses filiales constituent un ensemble de normes, de chartes et de règles, dans le but d'atteindre les objectifs suivants :

- protection du patrimoine,
- performance et rentabilité,
- prévention des risques d'erreur ou fraudes,
- fiabilité de l'information financière,
- conformité aux lois, réglementations et directives internes.

Ce système de contrôle interne conçu pour répondre aux différents objectifs décrits ci-dessus ne donne pas cependant la certitude que les objectifs fixés seront atteints, et ce, en raison des limites inhérentes à toutes procédures.

2 PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

A. ACTEURS OU STRUCTURES EXERÇANT DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE

■ Acteurs internes à la société

▸ Le Conseil de Surveillance

● **Rôle et composition** : Le Conseil de Surveillance assure en permanence et par tous les moyens appropriés le contrôle de la gestion de la société, effectuée par le Directoire. Il intervient dans les décisions stratégiques, notamment les opérations susceptibles d'affecter de façon substantielle le périmètre d'activité du Groupe et la signature de tous actes ou engagements significatifs.

Le Conseil de Surveillance compte actuellement trois membres, tous rééligibles, dont le renouvellement des mandats, pour une durée de six ans, sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 26 mars 2008 :

- Monsieur Gérard Rodriguez : Président du Conseil de Surveillance
- Madame Laurence Rodriguez : Conseiller
- Monsieur Olivier Florent : Conseiller

● **Fréquence des réunions** : Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent qu'il est nécessaire et au moins une fois chaque trimestre dans les quinze jours qui suivent la remise du rapport périodique du Directoire. Compte tenu des liens familiaux existants entre les membres du Conseil de Surveillance, ce dernier se réunit très régulièrement au sein de l'entreprise, et un dialogue permanent est établi entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.

Cette organisation resserrée favorise un circuit de décision court et fluide, permettant une mise en œuvre très rapide des décisions prises.

● **Convocation des conseillers** : les conseillers ont été convoqués plus de sept jours à l'avance par simple appel téléphonique. Conformément au Code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont vérifié et contrôlé les comptes annuels, les comptes consolidés, et la gestion du Directoire, de l'exercice social 2006/2007 clos le 30 septembre 2007.

● **Information des conseillers** : Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des conseillers leur ont été communiqués plus de trois jours avant la réunion.

● **Tenue des réunions** : Les réunions du Conseil de Surveillance se déroulent au siège social ou en tout autre endroit avec l'accord de la majorité des conseillers.

▸ Le Directoire

Le Directoire est investi de tous les pouvoirs nécessaires à la gestion du patrimoine social et peut, à cet effet, effectuer tous actes et passer tous contrats de toute nature et toute forme engageant la société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément attribués par la loi et les statuts, au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires.

▸ La Direction Générale et le Contrôle de Gestion

La Direction Générale a pour mission, pour l'ensemble des sites de la société et pour tous les processus, de contribuer à apprécier la conformité aux règles et procédures internes, de détecter les situations de non respect des lois et réglementations, de s'assurer que le patrimoine de la société est protégé, d'apprécier l'efficacité de la conduite des opérations et de veiller à ce que les risques opérationnels soient prévenus et maîtrisés.

■ **Acteurs externes à la société**

▶ **L'expert-comptable**

Historiquement, la société fait appel aux services d'un expert-comptable chargé principalement de la révision des comptes et de la consolidation.

▶ **Les commissaires aux comptes**

Les commissaires aux comptes contribuent au dispositif de contrôle interne de la société en apportant un point de vue indépendant et objectif dans le cadre de leur mission légale.

B. ORGANISATION DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS

L'ensemble des pouvoirs et notamment l'engagement de signature est limité à un nombre très restreint de personnes au sein de la société :

- la signature bancaire a été attribuée au Président du Directoire, au Directeur Général ainsi qu'à la Directrice des Bureaux France,
- concernant les dépenses de l'entreprise, la signature du bon de commande par le Président du Directoire, le Directeur Général ou la Directrice des Bureaux France est obligatoire.

Limitation des délégations : lors de la réunion du Conseil de Surveillance du 22 mars 2001, il a été convenu à titre de mesure d'ordre intérieur non opposable aux tiers, et en application de l'article 18 des statuts, que le Directoire devrait recueillir l'accord préalable du Conseil de Surveillance pour les actes, opérations et engagements suivants :

- les opérations d'investissement ou d'engagement irrévocable lorsque leur montant dépassera la somme de 22 867 352,59 € ou qu'elles engageront la société pour une période supérieure à cinq ans.
- le Directoire ne pourra pas donner de cautions, d'avals ou de garanties sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

C. SAUVEGARDE DES ACTIFS

Les informations sensibles et essentielles au bon fonctionnement de l'entreprise sont stockées dans le système informatique. L'accès à celui-ci est limité, chaque personne disposant d'un espace disque personnel, protégé par mot de passe. Des sauvegardes quotidiennes sont effectuées et conservées dans différents lieux par une société de services informatiques spécialisée.

En ce qui concerne les immobilisations et les stocks, un contrat d'assurance "groupe" couvre l'ensemble des risques qui y sont liés. D'autre part, un contrat d'assurance "responsabilité des dirigeants" a également été souscrit.

3 DESCRIPTION DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE

A. EXISTENCE D'UN MANUEL DES PROCÉDURES

Le contrôle interne au sein de la S.A. Rodriguez Group repose sur un manuel de procédures du Groupe qui couvre les domaines suivants :

- la vente de bateaux neufs,
- la vente de bateaux d'occasion,
- l'achat de bateaux neufs,
- la location de bateaux,
- le processus budgétaire.

Ce manuel ne couvre pas à ce jour toutes les exigences en matière de documentation des contrôles et d'évaluation systématique des processus. Le projet d'internalisation de la consolidation a été mené à terme cette année ; la consolidation des comptes de l'exercice 2007/2008 sera donc réalisée par une équipe interne au Groupe. Cette réorganisation a permis de faire évoluer et d'optimiser les procédures. Le projet de mise à jour et de documentation des procédures de contrôle interne selon le cadre de référence de l'AMF, lancé au cours de l'exercice, va donc se poursuivre l'année prochaine.

B. DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES PRINCIPALES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

■ **Le processus d'élaboration des Comptes Sociaux**

Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable sont définies dans le cadre de l'organisation de la fonction comptable. Elles concernent la mise en œuvre des règles comptables définies au niveau du Groupe, et les processus de communication et de contrôle des informations comptables et de gestion.

Les objectifs alloués à ces procédures sont les suivants :

- contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données de base de l'information financière ;
- garantir que les états financiers sociaux sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et donnent une vision sincère de l'activité et de la situation de la société ;
- assurer la disponibilité des informations financières sous une forme et dans des délais permettant aux lecteurs de les comprendre et de les utiliser efficacement ;
- définir et contrôler l'application des procédures de sécurité financière respectant notamment le principe de séparation des tâches.

L'information financière et comptable de la S.A. Rodriguez Group est soumise à un processus de reporting mensuel. Un Management Report contenant entre autre, une analyse des différentes activités du Groupe, un forecast, une synthèse de la trésorerie et de l'évolution du cours de bourse est établi chaque mois et communiqué à la Direction Générale.

Rodriguez Group utilise les logiciels Sage, pour la comptabilité GCF 1000 et pour la paie PGRH 100 et le logiciel de gestion commerciale GENESYS de MFP Soft.

L'activité comptable de la société est assurée au niveau opérationnel par une équipe comptable dédiée. La révision des comptes est effectuée par le cabinet d'expertise comptable et l'équipe financière interne.

Le rôle du service comptable est d'assurer, sous la direction de la Directrice des Bureaux France, une traduction comptable des résultats de l'activité de la société en appliquant les règles et méthodes comptables arrêtées par le Groupe. Elle s'assure de l'exhaustivité et de la fiabilité des enregistrements comptables.

Les procédures de contrôle de la production comptable visent notamment à vérifier mensuellement que les comptes sont justifiés, que les enregistrements répondent aux critères légaux, que le principe de séparation des exercices est respecté, que les provisions comptables traduisent correctement la dépréciation des valeurs d'actifs et les obligations de l'entreprise.

■ **Le processus de consolidation des comptes**

L'information financière consolidée est établie par le cabinet d'expertise comptable sur la base d'un calendrier général tenant compte des contraintes de publication sur le marché boursier français.

Dans le cadre du reporting consolidé, une procédure de rapprochement est appliquée mensuellement pour vérifier la cohérence des opérations intra-groupe.

Les comptes de résultat, bilans et autres indicateurs clés de gestion utiles à l'analyse sont conservés par le service de reporting financier dans une base de données. L'accès à ce système d'information est sécurisé et l'information qu'il contient fait l'objet d'une maintenance et d'une sauvegarde adéquates.

La remontée et le traitement de l'information comptable sont organisés de la façon suivante :

- les entités du périmètre établissent des liasses de consolidation contrôlées par le cabinet d'expertise comptable et la Direction Générale du Groupe,
- les retraitements pour mise en conformité avec les normes comptables du Groupe sont effectués par le cabinet d'expertise comptable d'après les éléments communiqués dans la liasse de consolidation de chacune des filiales,
- les comptes consolidés sont établis par le cabinet d'expertise comptable.

La grande majorité des filiales comprises dans le périmètre de consolidation a un commissaire aux comptes, qui, dans le cadre de sa mission légale émet une opinion sur les comptes des dites filiales.

De plus, les comptes consolidés sont certifiés par les commissaires aux comptes du Groupe.

Les comptes consolidés du Groupe sont réalisés sous un logiciel de consolidation reconnu sur le marché : Etafi conso distribué par CEGID. La remontée et le traitement des informations intégrées dans le logiciel de consolidation sont standardisés, sécurisés et entièrement automatisés par le biais du logiciel Intégration Universelle de Données Comptables (IUDC) distribué également sur le marché par CEGID.

■ **Autres processus**

- La gestion de trésorerie : la situation de trésorerie est suivie quotidiennement par la Direction Générale. En effet, une position de l'ensemble des comptes bancaires de la société est réalisée chaque jour, avec analyse des principaux mouvements. D'autre part, un prévisionnel de trésorerie sur l'année en cours et l'année suivante est mis à jour mensuellement. Toutes les avances consenties entre les sociétés du Groupe font l'objet d'une rémunération qui est égale à la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans (sauf législation contraire des pays d'implantation des filiales). Ce taux était de 5,19 % au 30 septembre 2007.
- La gestion budgétaire : au même titre que l'ensemble des filiales, un budget consolidé prévisionnel est effectué. L'analyse des écarts est réalisée par la Direction Générale et donne lieu à des actions correctives.
- Le suivi des engagements hors bilan : la Direction Générale, effectue l'état des engagements hors bilan deux fois par an (circularisations bancaires, greffe du tribunal de commerce et circularisation des assurances) et suit mensuellement les engagements de reprise de bateaux d'occasion.

Gérard Rodriguez
Président du Conseil de Surveillance

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Rodriguez Group et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2007.

Sous la responsabilité du Conseil de Surveillance, il revient au Directoire de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président du Conseil de Surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Nice et Le Cannet,
Le 28 janvier 2008

Les commissaires aux comptes,

Christian Dorange-Pattoret

Moore Stephens Casagrande
Patrick Aumeras

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

POUR LES EXERCICES CLOS
LES 30 SEPTEMBRE 2007 ET 30 SEPTEMBRE 2006

Résultat (EN K€)	Notes	30/09/2007	30/09/2006
Produits de l'activité	17	467 841	474 747
Achats consommés		(354 472)	(360 871)
Autres achats		(56 005)	(58 022)
Charges de personnel	18	(25 582)	(21 411)
Impôts et taxes		(1 634)	(1 277)
Dotations aux provisions et dépréciations	19	2 241	(12 477)
Résultat opérationnel courant		32 389	20 689
Autres produits et charges opérationnels	20	(4 449)	(409)
Résultat opérationnel		27 940	20 280
Coût de l'endettement financier net	21	(5 878)	(4 024)
Autres produits financiers		799	11
Autres charges financières	21	(30)	(98)
Résultat avant impôt		22 831	16 169
Charge d'impôt	22	(7 542)	(5 733)
Résultat net des activités		15 289	10 436
dont intérêts minoritaires	11	69	50
Résultat net part du Groupe		15 220	10 386
Résultat net par action		1,22	0,83
Résultat net dilué par action		1,22	0,83

BILAN CONSOLIDÉ

POUR LES EXERCICES CLOS
LES 30 SEPTEMBRE 2007 ET 30 SEPTEMBRE 2006

BILAN ACTIF

(EN K€)	Notes	30/09/2007	30/09/2006
Goodwill	4	29 388	28 412
Immobilisations incorporelles	5	2 626	3 046
Immobilisations corporelles	6	8 498	5 776
Actifs financiers	7	792	806
Impôts différés	22	709	2 163
Actifs non courants		42 013	40 203
Stocks	8	163 818	132 122
Clients et comptes rattachés		213 442	191 777
Autres créances	9	21 362	38 476
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	69 764	78 038
Actifs courants		468 386	440 413
Total de l'actif		510 399	480 616

BILAN PASSIF

(EN K€)	Notes	30/09/2007	30/09/2006
Capital	11	1 750	1 750
Réserves et résultats consolidés	11	125 767	112 619
Capitaux propres (part du Groupe)		127 517	114 369
Intérêts minoritaires	11	375	796
Capitaux propres totaux		127 892	115 165
Emprunts et dettes financières à long terme	13	130 107	129 924
Engagements envers le personnel	14	679	627
Autres provisions non courantes	15	50	949
Impôts différés	22	873	653
Passifs non courants		131 709	132 153
Passifs financiers courants	13	9 311	13 097
Acomptes reçus		50 545	55 785
Fournisseurs et autres créditeurs		172 547	146 898
Autres passifs courants	16	18 395	17 519
Passifs courants		250 798	233 299
Total du passif		510 399	480 616

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS
LES 30 SEPTEMBRE 2007 ET 30 SEPTEMBRE 2006

(EN K€)	Notes	30/09/2007	30/09/2006
Résultat net des activités		15 289	10 436
• Dotations aux amortissements, provisions, dépréciations		1 277	3 018
• Variation des impôts différés		1 674	4 041
• Autres produits et charges		4 014	3 531
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		22 254	21 026
(Profits) pertes s/cession d'actifs immobilisés		-	33
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		-	-
• stocks et en-cours		(31 876)	(829)
• créances clients et comptes rattachés		(22 136)	7 229
• dettes fournisseurs et comptes rattachés		25 840	(4 818)
• autres actifs et passifs opérationnels		15 235	(5 367)
Flux de trésorerie liés à l'activité (Total I)		9 317	17 274
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(4 894)	(2 235)
Cessions d'actifs corporelles et incorporelles		425	271
Acquisitions/cessions d'entités nettes de trésorerie acquise		(1 628)	-
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (Total II)		(6 097)	(1 964)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés aux actionnaires de la Société-Mère		-	(6 875)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-	(149)
Rachats et reventes d'actions propres		(562)	-
Intérêts décaissés		(4 014)	(3 531)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		4 081	14 976
Remboursements d'emprunts		-	(532)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (Total III)		(495)	3 889
Variation de trésorerie (I+II+III)		2 725	19 199
Trésorerie d'ouverture		66 479	45 930
Trésorerie de clôture		66 039	66 479
Incidence des variations de cours des devises		3 165	(1 350)
Variation de trésorerie		2 725	19 199
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE			
Disponibilités	13	69 764	78 038
Concours bancaires courants	13	(3 725)	(11 559)
Trésorerie nette		66 039	66 479

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

POUR LES EXERCICES CLOS
LES 30 SEPTEMBRE 2007 ET 30 SEPTEMBRE 2006

(EN K€)	Capital	Résultats accumulés	Écart de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Au 1^{er} octobre 2005	1 750	108 697	946	111 393	890	112 283
Distribution de dividendes	-	(6 875)	-	(6 875)	(149)	(7 024)
Résultat au 30 septembre 2006	-	10 386	-	10 386	50	10 436
Variation de l'écart de conversion	-	-	(499)	(499)	7	(492)
Autres variations	-	(36)	-	(36)	(2)	(38)
Au 30 septembre 2006	1 750	112 172	447	114 369	796	115 165
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-
Résultat au 30 septembre 2007	-	15 220	-	15 220	69	15 289
Variation de l'écart de conversion	-	-	(1 481)	(1 481)	1	(1 480)
Titres en autocontrôle	-	(562)	-	(562)	-	(562)
Variations de périmètre	-	-	-	-	(520)	(520)
Autres variations	-	(29)	-	(29)	29	-
Au 30 septembre 2007	1 750	126 801	(1 034)	127 517	375	127 892

SOMMAIRE

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1 - Principes comptables	101
2 - Faits caractéristiques de l'exercice	106
3 - Variations du périmètre de consolidation	106
4 - Goodwill	106
5 - Immobilisations incorporelles	107
6 - Immobilisations corporelles	108
7 - Actifs financiers non courants	108
8 - Stocks	108
9 - Autres actifs courants	109
10 - Disponibilités et équivalents de trésorerie	109
11 - Capitaux propres et intérêts minoritaires	109
12 - Résultat par action	109
13 - Dettes financières	109
14 - Provisions pour pensions et avantages assimilés	109
15 - Autres provisions	110
16 - Passifs courants	110
17 - Produits de l'activité	110
18 - Charges de personnel	110
19 - Dotation aux amortissements et aux provisions	111
20 - Autres produits et charges opérationnels	111
21 - Résultat financier net	111
22 - Impôts sur les résultats	111
23 - Informations relatives aux parties liées	112
24 - Engagements au titre des contrats de location	113
25 - Engagements et passifs éventuels	113
26 - Information sectorielle	114
27 - Événements postérieurs	116
28 - Liste des sociétés consolidées	117

1 PRINCIPES COMPTABLES

■ Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Le Groupe applique toutes les normes et interprétations en vigueur à la date de clôture. Les normes ou amendements dont la date d'application effective est postérieure au 1^{er} octobre 2007 n'ont pas donné lieu à application anticipée.

▸ Normes et interprétations dont l'application n'est pas encore obligatoire (IAS 8)

Certaines normes et interprétations émises en 2006 et en 2007 ne sont pas d'application obligatoire pour les exercices ouverts le 1^{er} octobre 2006. Ces textes seront soit non applicables, soit sans incidence significative sur les comptes consolidés.

Il s'agit des textes suivants (la date d'application est indiquée entre parenthèses) :

- IFRS 7 - relative aux informations à fournir sur les instruments financiers (à partir du 1/01/07),
- IFRS 8 - Segments opérationnels (1/01/09),
- IAS 1 révisée - présentation des états financiers (1/01/07),
- IAS 23 - coûts d'emprunt (1/01/09),
- IFRIC 9 - relative à la réévaluation des dérivés incorporés (1/06/08),
- IFRIC 12 - relative aux contrats de concession (1/01/08),
- IFRIC 13 - programmes de fidélisation clients (1/07/08),
- IFRIC 14 - actifs de régime à prestations définies (1/01/08).

▸ Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés comprennent les états de la S.A. Rodriguez Group et des filiales qu'elle contrôle.

Les états financiers sont présentés en K€, sauf indication contraire, les arrondis étant faits au millier d'euro supérieur lorsque le montant après la virgule est supérieur ou égal à 500 €.

La liste des sociétés consolidées est présentée en note 28.

▸ Méthodes d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels du 30 septembre 2007 ainsi que les notes afférentes ont été arrêtés par le Directoire le 30 novembre 2007.

■ Principes généraux d'évaluation

Les comptes annuels consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur ainsi que ceux des actifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat lorsqu'elle diffère du coût amorti (investissements détenus à des fins de négociation et investissements disponibles à la vente).

Les actifs courants sont :

- les actifs destinés à être consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation,
- la trésorerie et les équivalents de trésorerie,
- les actifs détenus essentiellement en vue d'être négociés.

Tous les autres actifs sont non courants.

■ Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations incorporelles, les stocks de bateaux, les Goodwill, les actifs financiers, les provisions pour risques et charges et les impositions différées.

A. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes annuels consolidés de Rodriguez Group comprennent les comptes de la S.A. Rodriguez Group et de ses filiales pour la période du 1^{er} octobre 2006 au 30 septembre 2007. Toutes les sociétés clôturent leur exercice social au 30 septembre sauf le Yacht Tunisie qui clôture ses comptes au 31 décembre.

■ Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe intégrées globalement à partir de la date de prise de contrôle. Elles cessent de l'être lorsque le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Une filiale est contrôlée lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, sa politique financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages des activités de celle-ci. En général, les entreprises contrôlées sont celles dans lesquelles la société Rodriguez Group détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote.

Les comptes consolidés incluent la totalité des actifs, passifs, produits et charges de la filiale. Les capitaux propres et le résultat sont partagés entre la part du Groupe et celle des actionnaires minoritaires.

Les états financiers sont consolidés à compter de la prise de contrôle jusqu'à la perte de celui-ci.

■ Participations dans les coentreprises

Les coentreprises sont des entités dont l'activité économique est sous contrôle conjoint, ce qui signifie que les décisions stratégiques, financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent un consentement unanime ou quasi-unanime des parties partageant le contrôle.

Lorsqu'une entité exerce son activité directement dans le cadre d'un accord de coentreprise, la quote-part du Groupe dans les actifs et passifs, ainsi que dans les produits et les charges de la coentreprise est comptabilisée dans les états financiers de l'entité.

■ Entreprises associées

Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle. En général il s'agit de sociétés dans lesquelles le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote.

Les participations du Groupe dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

■ Opérations éliminées

Les soldes et transactions commerciales et financières, ainsi que les résultats résultant de transactions inter-sociétés sont éliminés dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés.

B. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

■ Goodwill

Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle sont inscrits à l'actif en Goodwill. Les éventuelles différences négatives sont enregistrées directement en résultat de la période.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an à l'occasion de la clôture, et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté ou rattaché le Goodwill est au moins égale à sa valeur nette comptable.

Si une perte de valeur est constatée, une dépréciation est constatée dans le résultat opérationnel, sur une ligne spécifique. Cette dépréciation est irréversible.

■ Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur base de la juste valeur des actifs nets acquis.

C. MÉTHODES DE CONVERSION

■ Transactions en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en Euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

■ États financiers en devises

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe exprimés en devises étrangères, y compris le Goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en Euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Par exception, les Goodwill exprimés dans la monnaie de l'entreprise acquéreuse des titres, antérieurement à l'adoption des normes IFRS, ont été maintenus dans cette monnaie selon l'option offerte par la norme IFRS 1. Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en Euros au cours de change moyen de l'année. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

À la clôture, les filiales étrangères sont situées dans la zone Euro, à l'exception des filiales américaine (SNP Boat Service Inc.), suisse (SNP Boat Service Suisse), tunisiennes (Le Yacht Tunisie et SNP Boat Service Tunisie) et dubaïote (Rodriguez Group Middle East). Les comptes des sociétés du groupe Camper & Nicholson Intl., tout en étant situés en zone Euro, sont établis en USD et convertis en Euro pour les besoins de la consolidation.

D. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les dépenses de développement correspondent aux coûts engagés pour la conception de prototypes et de plans. Le Groupe engage des dépenses pour un bateau lorsqu'il considère qu'un marché existe. Ces dépenses sont identifiées par ligne de produit. Les dépenses de développement sont internes (engagées par le bureau d'études) et externes (bureau d'études extérieur, honoraires d'architecte pour la conception des plans). Ces dépenses sont activables dès lors qu'elles répondent aux 6 critères exposés dans la norme IAS 38. Les coûts de développement sont évalués au coût direct de production, après neutralisation de la quote-part de frais généraux.

Ces actifs sont amortis à partir de la date de construction du bateau sur une durée d'utilité pour le Groupe correspondant à la durée de vie de la ligne de bateaux à laquelle ils se rattachent. La durée actuelle est de 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels qui sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

E. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

■ Évaluation

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et éventuellement des dépréciations déterminées selon la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs".

Les coûts des emprunts servant à financer les actifs sur une longue période de mise en service ou de fabrication ne sont pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations, et sont comptabilisés en charges de la période.

Les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale sont identifiés, afin d'être amortis sur leur durée d'utilité propre. Les frais d'entretien récurrents ou ne répondant pas aux critères de l'approche par composant sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

■ Amortissements des immobilisations corporelles

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après. Les terrains ne sont pas amortis.

- Frais de développement : 5 ans
- Fonds de commerce : 10 ans
- Brevets et licences (acquis) : 5 ans
- Constructions : 30 à 50 ans
- Installations, matériels techniques : 2 à 10 ans
- Autres immobilisations : 5 à 10 ans

■ Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées en déduction de la valeur brute de l'investissement correspondant. Elles sont reprises au rythme de l'amortissement de ce dernier.

■ Contrats de location

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location - financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passif financier.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs objets d'un contrat de location - financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conformément aux règles du Groupe et de la durée du contrat. Annuellement, ils sont testés pour dépréciation conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs".

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

F. PERTE DE VALEUR DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les valeurs comptables des actifs sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur :

- pour les actifs incorporels non amortissables : à chaque clôture,
- pour tous les autres actifs : dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

Le test est effectué au moins une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée, c'est-à-dire essentiellement les actifs incorporels et les écarts d'acquisition.

G. STOCKS ET EN-COURS

Ce poste inclut principalement des bateaux neufs et d'occasion. Ils sont enregistrés en stocks à leur coût. Les remises en état des bateaux d'occasion sont enregistrées en travaux en cours.

Une dépréciation est constituée au cas par cas dès que la valeur de marché devient inférieure au coût. Celle-ci peut être déterminée à partir d'expertises demandées à un expert maritime indépendant.

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus. Ces stocks sont évalués selon la méthode premier entré/premier sorti. Les marchandises font éventuellement l'objet de dépréciation afin de tenir compte des risques d'obsolescence.

H. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

I. ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent :

- des actifs financiers non courants : titres de participation de sociétés non consolidées et créances rattachées, des cautions et dépôt de garantie donnés,
- des actifs financiers courants incluant des créances clients, d'autres créances, des valeurs mobilières de placement, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

■ **Titres de participation et titres de placement**

Le cas échéant, les titres de participation non consolidés sont traités comme des titres disponibles à la vente. La variation de leur valeur est comptabilisée en capitaux propres. La valeur nette comptable de ces actifs financiers a été jugée représentative de leur valeur recouvrable.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché, la variation étant comptabilisée en résultat financier.

■ **Instruments financiers et application de la méthode du coût amorti**

Les actifs et passifs financiers portant intérêts sont repris dans le bilan consolidé à leur valeur historique, après prise en compte, éventuellement, d'une dépréciation pour perte de valeur sur les actifs.

Les passifs financiers, principalement les emprunts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

■ **Instruments financiers dérivés**

Aucun instrument financier dérivé n'était utilisé à la clôture.

J. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition. Les placements à court terme sont comptabilisés à la valeur de marché à chaque clôture.

K. AVANTAGES DU PERSONNEL

■ **Types de régime de retraite**

En vertu d'obligations légales ou d'usage, le Groupe participe à des régimes de retraite complémentaires ou autres avantages à long terme au profit des salariés. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations. Les contributions versées aux régimes sont enregistrées en charges de période. Le cas échéant, les contributions restant à acquitter au titre de la période sont provisionnées. Les engagements décrits en note 14 concernent exclusivement des engagements liés à la rémunération des salariés. Les hypothèses de calcul retenues sont mentionnées en note 14. Il n'y a pas d'actifs détenus en couverture des engagements.

■ **Nature des engagements**

▶ **Indemnités de départ**

Les indemnités de départ dues par les entités françaises du Groupe sont liées à la convention collective applicable dans le secteur et concernent les indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés.

▶ **Régimes complémentaires de retraite**

Les engagements de retraite et assimilés résultant de régimes à prestations définies font l'objet d'une provision évaluée sur la base d'un calcul actuariel réalisé au moins une fois par an. Ces engagements ne concernent que les indemnités de départ en retraite. La méthode des unités de crédits projetées est appliquée : chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation envers les salariés.

Les calculs intègrent les spécificités des différents régimes ainsi que les hypothèses de date de départ à la retraite, d'évolution de carrière et d'augmentation des salaires, la probabilité du salarié d'être encore présent dans le Groupe à l'âge de la retraite (taux de rotation du personnel, tables de mortalité...). L'obligation est actualisée sur la base des taux d'intérêts des obligations privées (TMOP). L'obligation est provisionnée déduction faite, le cas échéant, des actifs de régime évalués à leur juste valeur. Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses utilisées.

Les charges nettes de retraite et avantages assimilés sont comptabilisés en charges de personnel, sauf pour la charge d'actualisation des droits enregistrée en résultat financier.

L. AUTRES PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les provisions sont actualisées si l'effet du temps est significatif. La variation correspondante est alors comptabilisée en charges financières.

Dans le cadre d'une restructuration, une provision ne peut être constituée que si elle a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (prud'hommes, contrôles fiscaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

M. EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

Les emprunts produisant intérêts sont comptabilisés à la valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transactions associés. Ces coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

À chaque clôture, les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont ventilés en :

- passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture,
- et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

N. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes commerciales et autres dettes sont comptabilisées au coût amorti.

O. IMPÔTS

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable, ainsi que sur les déficits fiscaux.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à une même entité fiscale (groupe d'intégration fiscale).

L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs et les passifs non courants.

P. CHIFFRE D'AFFAIRES

■ **Ventes de bateaux neufs**

En l'absence de règles spécifiques applicables à l'activité de conception, de maîtrise d'ouvrage et de commercialisation, Rodriguez Group a décidé d'appliquer les normes IAS 11 (contrats de construction) et IAS 18 (produits des activités ordinaires) pour l'activité vente de bateaux neufs.

Les revenus et la marge d'exploitation sont dégagés à l'avancement sur la base des coûts encourus pour les travaux de construction des bateaux.

Le coût de production inclut :

- les coûts directement liés au contrat concerné,
- les coûts attribuables à l'activité de contrats en général et qui peuvent être affectés au contrat,
- et tous les autres coûts qui peuvent être spécifiquement facturés au client selon les termes du contrat.

Les matériels affectés à une commande et non encore utilisés sont comptabilisés en charges constatées d'avance.

Les coûts commerciaux sont comptabilisés directement en charges de la période dès lors qu'ils ne sont pas directement affectables aux contrats.

■ **Ventes de bateaux d'occasion**

La vente est enregistrée à la date du transfert des risques et avantages liés à la propriété, qui est le plus souvent matérialisé par le procès verbal de réception / Protocol of delivery and acceptance.

■ **Prestations de services**

Le chiffre d'affaires est reconnu de la manière suivante :

- réparation : comptabilisation à la date de réalisation des travaux,
- commissions sur ventes : comptabilisation au rythme du paiement des acomptes par le client acheteur du bateau,
- commissions sur prestations charter : comptabilisation à la date de la prestation.

Q. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le résultat opérationnel courant est obtenu par différence des charges et produits avant impôt autres que :

- les autres produits et charges opérationnels, dont la dépréciation d'actifs,
- les éléments de nature financière,
- les résultats des sociétés mises en équivalence,
- et le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

La "Participation des salariés" est intégrée dans les charges de personnel.

Le résultat opérationnel est obtenu à partir du résultat opérationnel courant corrigé des autres produits et charges qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur survenue, incluant notamment :

- les dépréciations d'écarts d'acquisition et d'immobilisations constatées dans le cadre des tests de dépréciation selon la norme IAS 36,
- les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs, de montants significatifs, concernant des événements ou des décisions d'envergure,
- les plus-values ou moins-values de cessions,
- les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'un montant significatif, d'opérations de déploiement ou de capital majeures (frais d'intégration d'une nouvelle activité...).

R. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

S. INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits ou de services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Les secteurs d'activité retenus par Rodriguez Group, comme secteur primaire au sens de la norme IAS 14, sont les suivants :

- vente de bateaux : bateaux neufs customs, semi-customs et bateaux d'occasion,
- prestations de services : réparations, commissions sur ventes, commissions sur charter et autres prestations connexes et marchandises associées,
- autres : activité de holding.

Les secteurs géographiques retenus par Rodriguez Group ont été arrêtés à partir de l'adresse de facturation du client et constituent le secteur secondaire.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs, les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants. Ces actifs sont identifiés dans la ligne "actifs non alloués".

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs. Ces passifs sont identifiés dans la ligne "passifs non alloués". La note 26 présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs et aux passifs et aux investissements pour l'exercice clôturant le 30 septembre 2007.

2 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement n'est à signaler.

3 VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

L'activité de la filiale de Dubaï (Rodriguez Group Middle East) a commencé en début d'exercice. Les statuts de la société prévoient que les décisions d'assemblée générale doivent être prises à l'unanimité des voix des actionnaires représentant la totalité du capital. La société est consolidée proportionnellement depuis le 1^{er} octobre 2006 (pourcentage d'intérêt de 54,84 %).

Au cours de l'exercice, la participation de S.A. Rodriguez Group dans la filiale S.A.S. G. Rodriguez – Port de Golfe-Juan (France) a été portée de 96 % à 100 % par l'acquisition de 100 actions pour un montant total de 127 K€.

La participation de S.A. Rodriguez Group dans la filiale S.P.A. W. Service – Porto di Savona (Italie) a été portée de 72,39 % à 100 % par l'acquisition de 45 000 actions pour un montant total de 1 338 K€.

La société ISA Management a changé de nom, elle s'appelle désormais Customs Management. La participation de S.A. SNP Boat Service dans cette filiale a été portée de 76 % à 83,50 % par l'acquisition de 15 actions pour un montant total de 204 K€.

4 GOODWILL

Liste des écarts d'acquisition (en valeur nette comptable) :

(EN K€)	Année	Monnaie	30/09/2007	30/09/2006
Société ou Groupes	d'acquisition			
Camper & Nicholson's Intl.	2001	€	23 918	23 918
W. Service	2005 et 2007	€	3 968	2 889
BSA	2002	USD	1 422	1 590
Le Yacht Tunisie	2004	€	20	15
Customs Management	2007	€	60	-
Valeur nette comptable			29 388	28 412

Le Goodwill constaté à l'occasion de la prise de contrôle de la totalité des titres de la société Camper & Nicholson's Intl. comprend entre autres éléments l'usage des marques et logos Camper & Nicholson's Intl., notamment pour les activités de location de yachts et d'intermédiation sur ventes de yachts, pour une durée illimitée et à titre gratuit. Ces droits font partie intégrante du fonds de commerce du groupe Camper & Nicholson's Intl. Cette acquisition ayant été réalisée avant le passage aux IFRS, le Goodwill a été maintenu en Euro, et non dans la monnaie de la société acquise. Le 1^{er} septembre 2005, la société Rodriguez Group a acquis des titres de la société W. Service S.P.A. pour 3 400 K€ soit 72,39 % du capital.

L'écart d'acquisition correspondant s'élève à 2 889 K€. Le 5 juillet 2007, la société Rodriguez Group a acquis la totalité des titres restants de la société W. Service S.P.A. pour 1 338 K€. L'écart d'acquisition correspondant s'élève à 1 079 K€.

Le 1^{er} juin 2007, la société SNP Boat Service a acquis des titres de la société Customs Management S.P.A. pour 204 K€ soit 83,50 % du capital. L'écart d'acquisition correspondant s'élève à 60 K€.

(EN K€)	30/09/2007
Écarts d'acquisition nets à l'ouverture	28 412
Acquisitions	1 140
Cessions	-
Variations de change	(164)
Dépréciations	-
Écarts d'acquisition nets à la clôture	29 388

Les tests d'impairment sont réalisés à partir de prévisions de flux de trésorerie actualisés (DCF).

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- prévisions de chiffre d'affaires et de résultat sur 10 ans,
- hypothèses de croissance de 3 % (Camper & Nicholson's Intl.) et 6 % (W. Service) sur 10 années,
- taux d'actualisation calculé sur la base du WACC : 7,5 % au 30/09/2007.

La sensibilité au taux d'actualisation est la suivante :

- baisse d'1 point du taux d'actualisation : sans incidence,
- augmentation d'1 point du taux d'actualisation : dépréciation potentielle de 415 K€ de W. Service.

5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(EN K€)	Frais de développement	Fonds commercial	Marques	Immobilisations en cours	Total au 30/09/2007
Valeur brute à l'ouverture	3 704	362	656	-	4 722
Variation de change	-	-	(17)	-	(17)
Cessions/sorties	-	-	(180)	-	(180)
Acquisitions	-	-	122	23	145
Valeur brute à la clôture	3 704	362	580	23	4 670
Amortissements cumulés à l'ouverture	1 222	214	240	-	1 676
Variation de change	-	-	(1)	-	(1)
Cessions/sorties	-	-	(137)	-	(137)
Dotations	386	34	85	-	505
Amortissements cumulés à la clôture	1 608	248	187	-	2 044
Valeur nette comptable à l'ouverture	2 482	148	416	-	3 046
Valeur nette comptable à la clôture	2 096	114	393	23	2 626

6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(EN K€)	Constructions	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles*	Total au 30/09/2007
Valeur brute à l'ouverture	1 749	2 020	12 037	15 806
Variation de change	(50)	(22)	(231)	(302)
Cessions	-	(220)	(2 899)	(3 119)
Acquisitions	3 138	73	1 538	4 749
Valeur brute à la clôture	4 837	1 851	10 445	17 134
Amortissements cumulés à l'ouverture	828	1 422	7 779	10 030
Variation de change	(21)	(11)	(93)	(126)
Cessions	-	(217)	(2 520)	(2 738)
Dotations	51	126	1 292	1 469
Amortissements cumulés à la clôture	859	1 320	6 458	8 636
Valeur nette comptable à l'ouverture	921	597	4 258	5 776
Valeur nette comptable à la clôture	3 979	532	3 988	8 498

* dont actifs en location financement (véhicules de tourisme)
 - Montant brut au 30/09/07 : 1 896 K€
 - Montant net au 30/09/07 : 801 K€

Le Groupe a fortement investi sur le nouveau site de W. Service. Toujours situé dans la zone de haute sécurité du port de Savona, le nouvel emplacement du chantier comprend entre autres des docks neufs d'une capacité de 11 yachts de 50 mètres et un bâtiment neuf équipé d'un atelier de peinture ultra moderne.

7 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Titres de participation	-	32
Créances rattachées à des participations	-	270
Dépôts de garantie	792	504
Actifs financiers	792	806

8 STOCKS

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Bateaux neufs	64 216	34 157
Bateaux d'occasion (net)	93 909	93 245
En-cours	3 538	2 588
Stock de bateaux (net)	161 663	129 990
Stock de marchandises (net)	2 155	2 132
Total stocks	163 818	132 122

Le stock de bateaux neufs correspond essentiellement à des bateaux non vendus en cours de construction. L'augmentation de ce stock est principalement liée à l'augmentation de la capacité de production des chantiers Arno et Overmarine.

9 AUTRES ACTIFS COURANTS

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Acomptes sur commandes fournisseurs	8 994	3 639
TVA déductible et autres créances sur l'Etat	8 123	30 084
Autres créances	723	299
Débours	25	556
Provisions pour dépréciation des autres créances	(154)	(219)
Charges constatées d'avance	3 651	4 117
Total	21 362	38 476

10 DISPONIBILITÉS ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Valeurs mobilières de placement	377	437
Disponibilités	69 387	77 601
Trésorerie	69 764	78 038

11 CAPITAUX PROPRES ET INTÉRÊTS MINORITAIRES

Le capital est composé de 12 500 000 actions de 0,14 Euro de nominal, entièrement libérées.

La société détient 15 430 actions propres.

12 RÉSULTAT PAR ACTION

	30/09/2007	30/09/2006
Résultat net part du Groupe (K€)	15 220	10 386
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	12 485	12 500
Résultat en Euros par action	1,22	0,83
Résultat net part du Groupe (K€)	15 220	10 386
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	12 485	12 500
Ajustements liés aux instruments dilutifs	-	-
Nombre moyen d'actions retenu pour la détermination du résultat dilué par action	12 485	12 500
Résultat dilué par action (en €)	1,22	0,83

13 DETTES FINANCIÈRES

L'endettement financier net du Groupe se présente comme suit :

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Crédit revolving	129 778	129 627
Dettes location financement LT	329	296
Dettes financières non courantes	130 107	129 924
Emprunts auprès établissements de crédit CT	5 391	1 341
Dettes financières location financement	195	197
Concours bancaires courants	3 725	11 559
Dettes financières courantes	9 311	13 097
Dettes financières totales	139 418	143 020
Valeurs mobilières de placement	377	437
Disponibilités	69 387	77 601
Trésorerie	69 764	78 038
Trésorerie (endettement) net	(69 654)	(64 982)

Les emprunts non courants correspondent pour l'essentiel au crédit revolving mis en place en mars 2005 pour un montant d'origine de 150 000 K€. Le montant utilisé au 30 septembre 2007 est de 130 000 K€.

Les intérêts sont déterminés sur la base de l'Euribor 6 mois + marge variable en fonction d'un ratio dit de leverage. Le taux moyen constaté sur la période est de 4,41 % (contre un taux moyen de 2,34 % lors de l'exercice précédent).

Le contrat de crédit revolving prévoit le respect de deux ratios :

- gearing : dettes financières nettes/capitaux propres consolidés,
 - leverage : dettes financières nettes consolidées/excédent brut d'exploitation.
- Au 30 septembre 2007, le ratio de gearing était respecté. Un waiver relatif au dépassement du ratio de leverage a été accordé au Groupe.

14 PROVISIONS POUR PENSIONS ET AVANTAGES ASSIMILÉS

Évolution de l'engagement de retraites

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Engagements à l'ouverture	627	491
Coût des services rendus (coût normal)	86	116
Charge d'intérêt	30	20
Prestations payées	(64)	-
Engagements à la clôture	679	627

Les hypothèses retenues sont identiques à celles utilisées dans les comptes au 30 septembre 2006 à l'exception du taux d'actualisation qui passe à 4,61 % :

	30/09/2007	30/09/2006
Taux d'actualisation	4,61 %	4,00 %
Évolution des salaires	2,50 %	2,50 %
Table de mortalité	TV 88-90	TV 88-90
Âge de départ	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales	40 à 42 %	40 à 42 %
Modalités de départ	volontaire	volontaire

La convention collective appliquée est celle de la navigation de plaisance.

15 AUTRES PROVISIONS

(EN K€)	30/09/2007
Solde à l'ouverture	949
Dotations	-
Utilisations (et reprises)	(899)
Solde à la clôture	50

La provision reprise sur l'exercice a été utilisée essentiellement pour le paiement des engagements de garantie.

16 PASSIFS COURANTS

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Dettes fiscales et sociales	13 214	11 618
Produits constatés d'avance	3 434	4 762
Autres	1 747	1 139
Total	18 395	17 519

Les dettes fiscales et sociales concernent pour l'essentiel les salaires et charges sociales dus à la clôture de l'exercice.

17 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

■ Détail des produits

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Ventes de bateaux neufs	308 485	328 008
Ventes de bateaux d'occasion	105 488	107 013
Prestations de services	48 978	36 276
Ventes de marchandises	3 762	2 555
Autres	1 128	895
Produits de l'activité	467 841	474 747

Le chiffre d'affaires 2006/2007 s'établit à un niveau comparable à celui de l'exercice précédent. L'objectif de ventes de bateaux neufs fixé à 300 M€ a été dépassé. Cet objectif avait été fixé en tenant compte de l'arrêt de la production de certains modèles d'entrée de gamme et de la politique de moindre reprise de bateaux d'occasion.

Les prestations de services et produits associés progressent quant à eux de plus de 35 %.

■ Détail des prestations de services

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Commissions sur ventes	25 360	14 920
Commissions sur locations	11 489	8 936
Autres prestations	12 129	12 420
Total prestations de services	48 978	36 276

Toutes les prestations de services connaissent une évolution satisfaisante, notamment grâce à l'année exceptionnelle réalisée par Camper & Nicholson Intl.

18 CHARGES DE PERSONNEL

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Salaires ⁽¹⁾	20 185	16 651
Charges sociales	5 397	4 760
Total	25 582	21 411
⁽¹⁾ dont participation des salariés :	328	319

Les effectifs moyens sont les suivants :

	30/09/2007	30/09/2006
Cadres	30	27
Non cadres	252	247
Soit un effectif total de	282	274

19 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Dotations aux amortissements	(1 973)	(1 982)
Dotations nettes sur actifs circulant	3 315	(9 589)
Dotations aux provisions pour risques et charges	899	(906)
Total	2 241	(12 477)

20 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Plus ou moins-values de cessions	(151)	(83)
Pertes sur actif circulant	(2 670)	(153)
Autres (charges) et produits opérationnels	(1 628)	(173)
Total	(4 449)	(409)

21 RÉSULTAT FINANCIER NET

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Coût de l'endettement financier brut	(6 656)	(4 778)
Produits d'intérêts	778	754
Coût de la dette financière nette	(5 878)	(4 024)
Plus ou moins-values de cessions de titres de placement	15	11
Actualisation des engagements de retraite	(30)	(20)
Différences de change	784	(78)
Résultat financier net	(5 109)	(4 111)

22 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Le Groupe a mis en place une intégration fiscale pour les sociétés suivantes :

- S.A. Rodriguez Group (société tête de file)
- S.A. SNP Boat Service
- S.A.S. G. Rodriguez

Par convention, les sociétés intégrées fiscalement calculent leur charge d'impôt comme si elles étaient indépendantes. Les économies d'impôts réalisées par les sociétés intégrées fiscalement liées aux déficits sont conservées par la Société-Mère et sont considérées comme une simple économie de trésorerie du fait qu'elles bénéficieront aux sociétés intégrées déficitaires le jour où elles redeviendront bénéficiaires.

■ Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle d'impôt

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Résultat avant impôts et intérêts minoritaires	22 832	16 220
Taux d'IS	34,00 %	34,16 %
Impôt sur les résultats calculé au taux théorique de la Société-Mère	7 763	5 541
Charges non fiscalement déductibles et produits exonérés	161	279
Différence de taux d'impôts et autres variations	(382)	(87)
Charges (produits) d'impôts sur les sociétés	7 542	5 733
Impôt exigible	7 099	5 312
Impôt différé	443	421
Charges (produits) d'impôts sur les sociétés	7 542	5 733

■ Variation des impôts différés actifs

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Solde à l'ouverture	2 164	5 721
(Charge) produit	(223)	(3576)
Consommation d'actifs d'impôts différés liés aux reports fiscaux déficitaires	(1 232)	-
Effet des variations de taux	-	17
Capitaux propres et autres	-	2
Solde à la clôture	709	2 164

■ Variation de la provision pour impôts différés

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Solde à l'ouverture	653	170
Charge (produit)	220	469
Effet des variations de taux	-	12
Capitaux propres et autres	-	2
Solde à la clôture	873	653

■ Analyse des impôts différés actifs et passifs

(EN K€)	Actifs		Passifs		Net	
	30/09/2007	30/09/2006	30/09/2007	30/09/2006	30/09/2007	30/09/2006
Immobilisations incorporelles	368	367	(284)	(220)	84	147
Immobilisations corporelles	7	49	(37)	(64)	(30)	(15)
Stocks	793	407	(1 234)	(926)	(441)	(519)
Autres actifs	26	5	(170)	(168)	(144)	(163)
Commission crédit revolving	-	-	(127)	(179)	(127)	(179)
Provisions pour engagements de retraites	178	169	-	-	178	169
Provisions sociales	116	112	-	-	116	112
Autres provisions	-	-	(322)	-	(322)	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Reports fiscaux déficitaires	522	1 959	-	-	522	1 959
Actifs (passifs) d'impôts différés nets	2 010	3 068	(2 174)	(1 557)	(164)	1 511
Impôts différés actifs au bilan					709	2 164
Impôts différés passifs au bilan					(873)	(653)
Solde net					(164)	1 511

23 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

■ Rémunération des dirigeants

Les sommes perçues par les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance s'élevaient à 1 266 K€ pour l'exercice 2006/2007 contre 1 079 K€ pour l'exercice 2005/2006. Les engagements en matière de pensions et indemnités assimilées dont bénéficient ces membres s'élevaient à 14 K€ comme l'année dernière.

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Avantages à court terme	1 266	1 079
Avantages postérieurs à l'emploi	14	14
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	-	-

■ Transactions avec des parties liées

Certains locaux utilisés par le Groupe sont loués à des S.C.I. contrôlées par des personnes également actionnaires de Rodriguez Group. Les conditions de location sont celles du marché.

24 ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION

Les engagements au titre des contrats de location s'élevaient à 711 K€ au 30 septembre 2007 contre 635 K€ au 30 septembre 2006.

25 ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS

■ Engagements donnés

► Engagements de reprises de bateaux d'occasion sur engagements de ventes de bateaux neufs : 92 158 K€ dont 28 608 K€ à plus d'un an.

► Mise à disposition d'un crédit revolving d'un montant maximum en principal de 150 000 K€ utilisé à hauteur de 130 000 K€ au 30 septembre 2007 répartis comme suit :

- CIC Lyonnaise de banque : 36 855 K€
- BNP Paribas : 36 829 K€
- LCL : 23 829 K€
- Banca di Roma : 10 829 K€
- Crédit Agricole : 10 829 K€
- Banco Bilbao Vizcaya : 10 829 K€

Les garanties données relatives au crédit revolving sont les suivantes :

- caution solidaire de Rodriguez Group S.A.
- nantissement de compte d'instruments financiers : constituant du gage Rodriguez Group S.A. :
 - 3 490 actions SNP Boat Service S.A.,
 - 2 400 actions G. Rodriguez S.A.S.,
 - 999 actions Camper & Nicholson Intl.

► Caution personnelle solidaire donnée le 6 juillet 2004 par S.A. Rodriguez Group au profit de BNP Paribas – 06400 Cannes en garantie des cautions reçues par SNP Boat Service – Cannes pour restitution des acomptes clients à hauteur de 10 000 K€.

► Caution personnelle solidaire donnée le 4 février 2003 par S.A. Rodriguez Group au profit de BNP Paribas – 06400 Cannes en garantie des cautions reçues par SNP Boat Service – Cannes pour restitution des acomptes clients à hauteur de 15 000 K€.

■ Engagements reçus

► De CIC Lyonnaise de Banque à Cannes au profit de :

- service des douanes (caution)..... 305 K€
- clients (caution)..... 12 074 K€
- garantie de paiement fournisseurs..... 14 746 K€

► De BNP Paribas à Cannes

en garantie de paiement fournisseurs 11 800 K€

► De LCL à Cannes au profit de :

- clients (Caution)..... 3 500 K€
- garantie de paiement fournisseurs 20 025 K€

► De U.B.S. – Genève – Suisse (Camper & Nicholson Intl.) au titre de garanties reçues de clients :

- 4 000 KUSD
- 1 000 KCHF

■ Engagements réciproques

► Engagements fermes de ventes de bateaux : 398 595 K€

■ Passifs éventuels

Comme indiqué à la note 27 de l'annexe des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2006, les filiales Camper & Nicholson Intl. et Camper & Nicholson France sont en cours de vérification fiscale en France. Ces contrôles ont donné lieu à l'envoi de propositions de rectifications concernant l'impôt sur les sociétés ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée pour les exercices clos les 30 septembre 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005, lesquelles consistent principalement à taxer en France une partie des opérations réalisées par Camper & Nicholson Intl., que cette dernière a assujéti à l'impôt dans d'autres pays, selon les règles fiscales qui leur sont applicables.

Les sociétés ont déjà contesté en janvier 2007 l'ensemble des rectifications proposées au titre de l'exercice 2002/2003. L'administration fiscale n'a pas encore répondu à ces contestations. Les sociétés vont prendre la même position pour les autres exercices notifiés.

Compte tenu tant de l'état d'avancement que du contenu de la procédure utilisée par l'administration fiscale et après analyse approfondie de la situation avec les conseils de la société, le Groupe juge qu'il est trop tôt pour estimer l'éventuel effet financier des vérifications en cours. En tout état de cause, selon les éléments actuels du dossier et les axes de défense envisagés, le Groupe considère que leur impact financier éventuel restera limité.

26 INFORMATION SECTORIELLE

Au 30 septembre 2007

(EN K€)	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
COMPTE DE RÉSULTAT				
Chiffre d'affaires	413 973	89 470	-	503 442
Ventes inter-activités	-	(36 729)	-	(36 729)
Chiffre d'affaires à tiers	413 973	52 741		466 713
Autres produits	-	1 128	-	1 128
Produits de l'activité	413 973	53 869	-	467 841
Achats consommés	(349 761)	(4 712)	-	(354 472)
Autres achats	(27 939)	(26 015)	(2 051)	(56 005)
Charges de personnel	(8 903)	(14 408)	(2 271)	(25 582)
Impôts et taxes	(946)	(603)	(86)	(1 634)
Amortissements et dépréciations	2 888	(626)	(21)	2 241
Résultat opérationnel courant	29 312	7 505	(4 428)	32 389
BILAN				
Actifs sectoriels non courants	4 900	36 289	115	41 304
dont immobilisations incorporelles	2 505	29 509	-	32 014
Actifs non alloués	-	-	709	709
Total des actifs non courants	4 900	36 289	824	42 013
Passifs sectoriels	134 205	4 926	288	139 419
Passifs non alloués	-	-	370 980	370 980
Total des passifs consolidés	134 205	4 926	371 268	510 399
AUTRES INFORMATIONS				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	678	4 216	-	4 894
Effectifs moyens (ETP)	111	168	8	287

Au 30 septembre 2006

(EN K€)	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
COMPTE DE RÉSULTAT				
Chiffre d'affaires	435 020	75 759	-	510 780
Ventes inter-activités	-	(36 928)	-	(36 928)
Chiffre d'affaires à tiers	435 020	38 831	-	473 852
Autres produits	-	895	-	895
Produits de l'activité	435 020	39 726	-	474 747
Achats consommés	(357 601)	(3 270)	-	(360 871)
Autres achats	(36 700)	(19 175)	(2 147)	(58 022)
Charges de personnel	(8 210)	(11 147)	(2 054)	(21 411)
Impôts et taxes	(698)	(456)	(123)	(1 277)
Amortissements et dépréciations	(11 256)	(1 213)	(8)	(12 477)
Résultat opérationnel courant	20 555	4 465	(4 332)	20 689
BILAN				
Actifs sectoriels non courants	5 531	32 336	173	38 040
dont immobilisations incorporelles	2 901	28 557	-	31 458
Actifs non alloués	-	-	2 163	2 163
Total des actifs non courants	5 531	32 336	2 336	40 203
Passifs sectoriels	141 616	1 348	57	143 021
Passifs non alloués	-	-	337 595	337 595
Total des passifs consolidés	141 616	1 348	337 652	480 616
AUTRES INFORMATIONS				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	570	1 665	-	2 235
Effectifs moyens (ETP)	98	161	15	274

■ Chiffre d'affaires par zone géographique

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des ventes facturées au 30 septembre 2007.

(EN %)	30/09/2007	30/09/2006
France	5,6	9,6
Reste de l'Europe	47,5	64,3
Amériques	46,6	20,1
Autres	0,3	6,0
Total	100,0	100,0

■ Actifs sectoriels par zone géographique

Au 30 septembre 2007

(EN K€)	Actifs sectoriels	Incorporels	Corporels	Financiers	Total
France		2 406	2 400	652	5 458
Reste de l'Europe		28 039	3 355	54	31 448
Amériques		1 549	2 151	84	3 784
Autres		20	592	2	614
Total	32 014	8 498	792	41 304	

Au 30 septembre 2006

(EN K€)	Actifs sectoriels	Incorporels	Corporels	Financiers	Total
France		2 764	2 701	365	5 830
Reste de l'Europe		26 947	448	53	27 448
Amériques		1 732	1 980	86	3 798
Autres		15	647	302	964
Total	31 458	5 776	806	38 040	

■ Investissements par zone géographique

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
France	785	1 034
Reste de l'Europe	3 153	35
Amériques	913	1 147
Autres	42	19
Total	4 894	2 235

27 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

En décembre 2007, nos filiales Camper & Nicholson's Intl. et Camper & Nicholson's France ont reçu des propositions de rectifications dans le cadre des vérifications dont elles font l'objet depuis l'exercice précédent par l'administration fiscale française (cf. note 25 relatives aux passifs éventuels).

28 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 30 SEPTEMBRE 2007

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage de droits de vote	Pourcentage d'intérêts
S.A. Rodriguez Group Port Canto - 06400 Cannes N° SIRET : 697 220 879 000 12	Société-Mère	-	-
S.A. SNP Boat Service Port Canto - 06400 Cannes N° SIRET : 300 774 791 000 10	Intégration globale	99,71	99,71
S.A.S.G. Rodriguez Port Camille Rayon - 06220 Golfe-Juan N° SIRET : 350 178 794 000 11	Intégration globale	100,00	100,00
S.A. Le Yacht Port Camille Rayon - 06220 Golfe-Juan N° SIRET : 658 062 590 000 35	Intégration globale	99,32	99,32
SNP Boat Service Inc. Fort Lauderdale 33316 Florida - U.S.A.	Intégration globale	100,00	99,71
SNP Boat Service España S.L. 26-1 avenue Alejandro Rossello - 07002 Palma de Mallorca - ESPAGNE	Intégration globale	100,00	99,71
S.A. SNP Boat Service Tunisie 6 rue Ibn Hazm - Cité Jardins 1002 Tunis - TUNISIE	Intégration globale	99,75	99,46
S.A.R.L. Le Yacht Tunisie 6 rue Ibn Hazm - Cité Jardins 1002 Tunis - TUNISIE	Intégration globale	50,00	49,73
S.A. SNP Boat Service Suisse 9 rue du Commerce CH-1204 Genève - SUISSE	Intégration globale	100,00	99,71
S.P.A. Customs Management Portosole - Via del Castillo, 17 18038 San Remo - ITALIE	Intégration globale	83,50	83,26
S.A. Camper & Nicholson's Intl. 16 allée Marconi L 2120 - LUXEMBOURG	Intégration globale	99,90	99,90
S.P.A. W. Service. Porto di Savona Zona 2/3 17100 Savona - ITALIE	Intégration globale	100,00	100,00
S.P.A. SNP Boat Service Italia Piazza Corvetto 2/5 16100 Genova - ITALIE	Intégration globale	99,71	99,71
L.L.C. Rodriguez Group Middle East Jumeira Beach Road Area : Jumeira 2, Villa 302 - Dubaï - UAE	Intégration proportionnelle	55,00	54,84

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2007

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport général sur les comptes consolidés de la S.A. Rodriguez Group relatifs à l'exercice clos le 30/09/2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les écarts d'acquisition issus de la prise de contrôle de vos filiales, et notamment Camper & Nicholsons Intl. et W. Service ont été affectés au poste "Goodwill". Ces "Goodwill" ne font pas l'objet d'amortissement. Chaque année, un test de valeur est effectué par votre groupe sur chaque "Goodwill" afin de déterminer l'éventuelle nécessité d'une dépréciation. Ce test est réalisé en appliquant des méthodes d'évaluation, déterminées à l'origine par un expert indépendant, et que votre Groupe actualise annuellement. Ces méthodes intègrent notamment des prévisions de chiffre d'affaires et de résultat.

Nos travaux nous ont permis de nous assurer de la permanence des méthodes d'évaluation ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues.

- Pour ce qui concerne le stock de bateaux d'occasion, nous avons fait procéder, pour ceux présentant à la fois des valeurs significatives et/ou une certaine antériorité, à des estimations par un expert maritime indépendant, afin de nous assurer que le montant au bilan a été correctement évalué.

Compte tenu du caractère spécifique de ces bateaux, nous nous sommes appuyés sur les estimations de cet expert pour nous assurer que le stock était correctement justifié à la date de clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément à nos normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Nice et Le Cannet,
Le 28 janvier 2008

Les commissaires aux comptes,

Christian Dorange-Pattoret

Moore Stephens Casagrande
Patrick Aumeras

COMPTE DE RÉSULTAT

POUR LES EXERCICES CLOS
LES 30 SEPTEMBRE 2007 ET 30 SEPTEMBRE 2006

(EN K€)	Notes	30/09/2007	30/09/2006
Chiffre d'affaires		-	-
Autres achats et charges externes	(11)	(1 345)	(1 747)
Impôts et taxes		(4)	(74)
Dotations sur amortissements et provisions		(22)	-
Autres charges - Autres produits		-	516
Résultat d'exploitation		(1 371)	(1 305)
Produits financiers		2 416	6 572
Charges financières		(482)	(465)
Résultat financier		1 934	6 107
Résultat avant impôt		563	4 802
Résultat exceptionnel		91	-
Impôt sur les bénéfices		(495)	(221)
Résultat de l'exercice		159	4 581

BILAN DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE

POUR LES EXERCICES CLOS
LES 30 SEPTEMBRE 2007 ET 30 SEPTEMBRE 2006

BILAN ACTIF

(EN K€)	Notes	30/09/2007			30/09/2006		
		Brut	Amortissements Provisions	Net	Brut	Amortissements Provisions	Net
ACTIFS À LONG TERME							
Immobilisations incorporelles	(3)	7 144	126	7 018	7 074	104	6 970
Immobilisations financières ^(a)	(4)	24 093	45	24 048	22 133	-	22 133
Total actifs à long terme		31 237	171	31 066	29 207	104	29 103
ACTIFS CIRCULANTS							
État - Impôts et taxes		-	-	-	16 776	-	16 776
Autres créances ^(b)	(5)	48 964	-	48 964	43 100	-	43 100
Disponibilités		165	-	165	2 868	-	2 868
Total actifs à court terme		49 129	-	49 129	62 744	-	62 744
Comptes de régularisation ^(b)		213	-	213	209	-	209
Total actif		80 579	171	80 408	92 160	104	92 056
a) Dont à moins d'un an		-	-	-	-	-	-
b) Dont à plus d'un an		-	-	-	-	-	-

BILAN PASSIF

(EN K€)	Notes	30/09/2007	30/09/2006
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	(6)	1 750	1 750
Réserve légale		175	175
Réserve plus-value à long terme		-	-
Autres réserves		64 435	59 854
Résultat de l'exercice		159	4 581
Total capitaux propres		66 519	66 360
Emprunts et dettes financières ^(a)	(7)	8 858	22 657
Dettes fournisseurs	(8)	201	210
Dettes fiscales et sociales	(9)	1 666	1
Autres passifs ^(a)	(10)	2 072	2 541
Total passifs à court terme		12 797	25 409
Écart de conversion passif		1 092	287
Total passif		80 408	92 056
(a) Dont à plus d'un an		-	-

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

ÉTABLI À PARTIR DU RÉSULTAT NET POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2007 ET 30 SEPTEMBRE 2006

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
FLUX D'EXPLOITATION		
Résultat net	159	4 581
Éléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation :		
• Amortissements et provisions (sauf actifs circulants)	67	(42)
• Plus-values de cessions, nettes d'impôt	-	-
Marge brute d'autofinancement	226	4 539
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation :		
• Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs	(9)	(2)
• Variation des autres actifs/passifs d'exploitation	(503)	4 871
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	(512)	9 408
FLUX D'INVESTISSEMENTS		
• Variation des actifs immobilisés	(70)	-
• Variation des immobilisations financières	(1 960)	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(2 030)	-
FLUX DE FINANCEMENT		
• Emprunts souscrits	-	-
• Remboursements d'emprunts	-	(514)
• Dividendes versés aux actionnaires de la Société-Mère	-	(6 875)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	(7 389)
Variation de trésorerie	(2 316)	2 019
Trésorerie en début d'exercice	1 343	(676)
Trésorerie en fin d'exercice	(973)	1 343

TABLEAU DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE

AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (ART. 133 - 135 ET 148 DU DÉCRET DU 23 MARS 1967)

NATURE DES INDICATIONS	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a Capital social	1 750 000	1 750 000	1 750 000	1 750 000	1 750 000
b Nombre des actions ordinaires existantes	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000
c Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
d Nombre maximal d'actions futures à créer	-	-	-	-	-
d1 Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
d2 Par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
a Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
b Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	20 931 587	25 269 083	22 203 945	4 759 802	720 704
c Impôt sur les bénéfices	(376 130)	(95 687)	(195 647)	221 270	495 213
d Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	21 307 718	25 510 524	22 270 582	4 580 983	158 577
f Résultat distribué	9 375 000	6 250 000	6 875 000	-	-
RÉSULTATS PAR ACTION					
a Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,70	2,01	1,78	0,36	0,06
b Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,70	2,04	1,78	0,37	0,01
c Dividende attribué à chaque action	0,75	0,50	0,55	-	-
PERSONNEL					
a Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	-
b Montant de la masse salariale de l'exercice	-	-	-	-	-
c Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, etc.)	-	-	-	-	-

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

AU 30 SEPTEMBRE 2007

1 S.A. RODRIGUEZ GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2007 dont le total est de 80 408 217 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 158 577 €.

L'exercice clos à une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2006 au 30/09/2007.

Cette société "Holding" n'a pas d'activité propre en dehors de la gestion de son portefeuille titres.

2 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Toutes les avances consenties entre les sociétés du Groupe font l'objet d'une rémunération égale à la moyenne des taux effectifs moyens pratiqués en France par les établissements de crédit, pour des prêts à taux variable, aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans tel que ce taux est fixé par l'article 39 – I – 3° du Code Général des Impôts français (sauf législation contraire des pays d'implantation des filiales). Ce taux était de 5,19 % au 30 septembre 2007.

La charge pour l'exercice a été de - 323 541 € et le produit de 2 345 018 €.

A. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient d'origine, abstraction faite de toute charge financière.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif appliqué à la durée d'utilisation estimée.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- licences informatiques : 1 an
- autres immobilisations : 5 à 10 ans

B. PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition.

La valeur d'usage de ces titres, déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, quote-part réestimée, le cas échéant, des perspectives de développement, de résultat et des survaleurs et plus-values latentes des sociétés concernées est comparée à la valeur comptable des titres de participation.

Si elle lui est inférieure, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

C. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

D. CONVERSION DES ÉLÉMENTS EXPRIMÉS EN DEVICES RISQUES MONÉTAIRES

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en Euros au cours de la monnaie à la date de la signature du contrat ou au cours fixé à la mise en place de la couverture de change (ventes ou achats de devises à terme).

E. COUVERTURE DE CHANGE

Les opérations libellées en devises hors zone Euro peuvent faire l'objet d'une couverture de change (ventes ou achats de devises à terme) fixant le cours de la monnaie étrangère à l'échéance.

F. TRÉSORERIE

Le poste trésorerie comprend les instruments et placements financiers ayant une échéance inférieure à trois mois.

G. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Au niveau fiscal, la société est société tête de file de groupe intégrée suivant les dispositions de l'article 223 A à U du Code Général des Impôts.

Sont concernées par ce régime :

- S.A. Rodriguez Group (société tête de file)
- S.A. SNP Boat Service
- S.A.S. G. Rodriguez

Par convention il est précisé que les sociétés intégrées fiscalement calculent leurs charges d'impôts comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôts réalisées par les sociétés intégrées fiscalement liées aux déficits sont conservées chez la Société-Mère et sont considérées comme une simple économie de trésorerie du fait qu'elles bénéficieront aux sociétés intégrées déficitaires du jour où elles seront redevenues bénéficiaires.

H. ENTREPRISES LIÉES

Participations	23 597 950 €
S.A.S. G. Rodriguez	163 588 €
S.A. SNP Boat Service.....	187 229 €
S.A. Le Yacht.....	136 558 €
S.A. Camper & Nicholsons Intl.	17 372 654 €
S.A. SNP Boat Service Tunisie	79 €
S.P.A. W. Service	4 737 842 €

► Créances rattachées, avances

et comptes courants	48 442 384 €	Débiteur
.....	7 198 719 €	Créiteur
S.A. Camper & Nicholsons Intl.	7 198 719 €	Créiteur
S.A.S. G. Rodriguez	11 963 743 €	Débiteur
S.A. SNP Boat Service	34 279 879 €	Débiteur
S.A. Le Yacht	2 198 762 €	Débiteur

► Intérêts des comptes courants

.....	2 345 018 €	Produits
.....	323 541 €	Charges
S.A. SNP Boat Service	1 737 975 €	Produits
S.A.S. G. Rodriguez	498 558 €	Produits
S.A. Le Yacht	108 485 €	Produits
S.A. Camper & Nicholsons Intl.	323 541 €	Charges

► Changement de méthode

Les états financiers présentés sont établis en conformité avec la nouvelle réglementation comptable concernant la comptabilisation des honoraires d'expert-comptable et commissaires aux comptes (CNCC-EC-2006-36). L'impact de ce changement de méthode pour l'exercice est de 94 843 €.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

(EN K€)	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	7 074	70	-	7 144
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Total	7 074	70	-	7 144

Les amortissements sur immobilisations comprennent les éléments suivants :

(EN K€)	À l'ouverture	Dotation	Reprise	À la clôture
Amort. immobilisations incorporelles	104	22	-	126
Total	104	22	-	126

4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants :

(EN K€)	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Titres de participation	22 133	1 465 ^(a)	-	23 598
Actions propres	-	450 ^(b)	-	450
Total	22 133	1 915	-	24 048

a) Au cours de l'exercice, la participation de S.A. Rodriguez Group dans la filiale S.A.S. G. Rodriguez – Port de Golfe-Juan (France) a été portée de 96 % à 100 % par l'acquisition de 100 actions pour un montant total de 127 000 €.

Également, la participation dans la filiale S.P.A. VV. Service – Porto di Savona (Italie) a été portée de 72,39 % à 100 % par l'acquisition de 45 000 actions pour un montant total de 1 337 842 €.

b) La septième résolution de l'assemblée générale mixte du 20 mars 2007 autorise la Direction de S.A. Rodriguez Group, et conformément aux dispositions des articles L. 225.209 et suivants du Code du commerce, à acquérir un nombre d'actions propres représentant jusqu'à 5 % du nombre des actions composant le capital social, soit un achat maximal de 625 000 actions.

Au 30 septembre 2007 en application de ce programme d'achat, le nombre d'actions propres détenues est de 13 314 pour un montant de 495 096 € brut (450 146 € nets après constatation d'une provision pour dépréciation de 44 950 €).

5 AUTRES CRÉANCES

Les autres créances se décomposent comme suit :

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Comptes sociétés liées	48 964	43 100
Total	48 964	43 100
- Dont à moins d'un an :	48 964	43 100
- Dont à plus d'un an :	-	-

6 CAPITAL SOCIAL

Le capital social de 1 750 000 € est divisé en 12 500 000 actions de 0,14 €.

La société détient 15 430 actions propres (13 314 dans le cadre du programme de rachat Cf - 4 – Immobilisations financières et 2 116 dans le cadre du contrat de liquidité).

7 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Les emprunts et dettes financières se décomposent comme suit :

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Découverts bancaires	1 138	1 524
Comptes sociétés liées	7 720	21 133
Total	8 858	22 657
Dont part à plus d'un an et moins de 5 ans	-	-
Dont part à moins d'un an	8 858	22 657

8 CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES DE BILAN

Les charges à payer se décomposent comme suit :

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Fournisseurs	10	123
Total charges à payer	10	123

9 DETTES FISCALES ET SOCIALES

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Impôt société	1 666	1
Total	1 666	1

10 AUTRES PASSIFS

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Autres dettes	2 071	2 540
Impôt société - Groupe (économies d'impôt - Art.223 CGJ)	1	1
Total	2 072	2 541
Dont à plus d'un an et moins de 5 ans	-	-

11 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Ils s'analysent comme suit :

(EN K€)	30/09/2007	30/09/2006
Sous-traitances diverses	1	3
Achats non stockés matières et fournitures	174	150
Locations	58	100
Assurances	410	418
Rémunérations d'intermédiaires	433	680
Annonces et insertions	52	148
Missions et réceptions	68	81
Autres services extérieurs	131	153
Cotisations	18	14
Total	1 345	1 747

12 ENGAGEMENTS

■ Engagements donnés

- Caution personnelle et solidaire donnée par la société pour le crédit revolving de 150 000 K€ souscrit par SNP Boat Service – 06400 Cannes et utilisé à hauteur de 130 000 K€ au 30 septembre 2007.
- Caution personnelle solidaire donnée le 6 juillet 2004 par la société au profit de BNP Paribas – 06400 Cannes en garantie des cautions reçues par SNP Boat Service – Cannes pour restitution des acomptes clients à hauteur de 10 000 K€.
- Caution personnelle solidaire donnée le 4 février 2003 par la société au profit de BNP Paribas – 06400 Cannes en garantie des cautions reçues par SNP Boat Service – Cannes pour restitution des acomptes clients à hauteur de 15 000 K€.
- Nantissement de 999 actions de Camper & Nicholson Intl. au profit de Société Lyonnaise de Banque – Cannes.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

COMPTES SOCIÉTÉ-MÈRE
AU 30 SEPTEMBRE 2007

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2007

	Capital (EN K€)	Capitaux propres (EN K€)	Quote part capital	Valeur comptable des titres (EN K€)		Prêts et avances consentis (EN K€)	Cautions et avals	Chiffre d'affaires H.T. (EN K€)	Résultat (EN K€)	Dividendes encaissés	Nombre d'actions détenues
				Brute	Nette						
S.A. SNP Boat Service 06400 Cannes SIREN : 300 774 791	1 655	24 588	99,71	1 187	1 187	34 280	-	410 904	1 017	-	3 490 sur 3 500
S.A.S. G. Rodriguez 06220 Golfe-Juan SIREN : 350 178 794	40	3 134	100,00	164	164	11 964	-	20 664	3 882	-	2 500 sur 2 500
S.A. Le Yacht 06220 Golfe-Juan SIREN : 658 062 590	80	1 678	99,32	137	137	2 199	-	11 756	899	-	4 966 sur 5 000
S.A. Camper & Nicholson Intl. 16 allée Marconi L-2120 - Luxembourg	1 193	9 311	99,90	17 373	17 373	-	-	40 794	6 096	-	999 sur 1 000
S.P.A. W. Service Porto di Savona Zona 2/3 17100 Savona (Italie)	815	(124)	100,00	4 738	4 738	-	-	2 329	(53)	-	163 000 sur 163 000

Renseignements globaux sur toutes les filiales

(EN K€)	FILIALES		PARTICIPATIONS	
	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères
VALEUR COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS				
• Brute	1 488	22 111	-	-
• Nette	1 488	22 111	-	-
Montant des prêts et avances accordés	48 443	-	-	-
Montant des dividendes encaissés	-	-	-	-

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30/09/2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Rodriguez Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables concernant la comptabilisation des honoraires d'expert-comptable et de commissaire aux comptes. L'impact de ce changement de méthode est de 94 843 €.

2 JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En vertu des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons des points suivants :

■ Changement de méthode comptable

- La note 2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des honoraires d'expert-comptable et de commissaires aux comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous nous sommes également assurés du bien fondé des changements de méthodes comptables mentionnées ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2007

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTION AUTORISÉE AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés de la convention qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celle dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur son utilité et son bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

■ Convention N° 1

Votre Conseil de Surveillance en date du 21 mars 2007, a approuvé la conclusion d'un avenant à la convention de "pool de trésorerie" conclue entre la S.A. Rodriguez Group et l'ensemble des filiales du Groupe à compter du 1^{er} octobre 1998.

Cet avenant avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2006 a été conclu pour une durée indéterminée.

Il prévoit que les avances sont rémunérées à un taux d'intérêt égal à la moyenne des taux effectifs moyens pratiqués en France par les établissements de crédit pour des prêts à taux variables aux entreprises d'une durée initiale supérieure à 2 ans tel que ce taux est fixé par l'article 39-I-3 du Code Général des Impôts français.

Par exception, concernant les avances consenties aux sociétés de droit étranger, si en application de leur législation fiscale interne, le taux fiscalement déductible de leur résultat fiscal est inférieur au taux précité, le taux fiscalement déductible applicable selon leur législation interne sera applicable.

Si, en revanche le taux fiscalement déductible applicable selon leur législation interne est supérieur au taux précité, ce dernier restera applicable.

Les intérêts perçus par la S.A. Rodriguez Group au titre de ce pool de trésorerie, au cours de l'exercice, se sont élevés à 2 345 018 €, à savoir :

- de la S.A. SNP Boat Service 1 737 975 €
- de la S.A.S. G. Rodriguez 498 558 €
- de la S.A. Le Yacht 108 485 €

Les intérêts versés par la S.A. Rodriguez Group au titre de ce pool de trésorerie, au cours de l'exercice, se sont élevés à 323 541 €, à savoir :

- à la S.A. Camper & Nicholson Intl. 323 541 €

Personnes intéressées : Messieurs Gérard Rodriguez, Alexandre Rodriguez, Steve Chokron et Madame Laurence Rodriguez.

■ Estimations comptables

- Pour les montants relatifs à la S.A. Camper & Nicholson Intl. figurant en immobilisations, votre société procède annuellement à un test de justification de leur valeur.
Ce test s'appuie sur une estimation de l'actif net comptable réévalué, laquelle repose sur l'évaluation de la marque Camper & Nicholson Intl. Ce test est réalisé en appliquant des méthodes d'évaluation de cette marque, déterminées à l'origine par un expert indépendant, et que votre société actualise annuellement. Ces méthodes intègrent notamment des prévisions de chiffre d'affaires et de résultat.
- Pour les montants relatifs à la S.P.A. W. Service figurant en immobilisations financières, votre société procède annuellement à un test de justification de leur valeur, fondé sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Dans le cadre de nos vérifications, nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses et des estimations retenues, la cohérence de leur évolution dans le temps et nous avons vérifié les calculs relatifs à chacun de ces tests de valeur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

Fait à Nice et Le Cannet,
Le 28 janvier 2008

Les commissaires aux comptes,

Christian Dorange-Pattoret

Moore Stephens Casagrande
Patrick Aumeras

3 VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 MARS 2008

CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

■ Convention N° 1

Caution solidaire de la Société-Mère, la S.A. Rodriguez Group pour le compte de sa filiale, la S.A. SNP Boat Service, au titre du contrat de Crédit Revolving de 150 000 000 € souscrit par la société SNP Boat Service, pour garantir toutes les sommes dues aux banques par la société SNP Boat Service, en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires.

■ Convention N° 2

Caution solidaire de la Société-Mère, la S.A. Rodriguez Group pour le compte de sa filiale, la S.A. SNP Boat Service, au profit de la BNP Paribas, pour garantir une convention de découvert accordée à celle-ci d'un montant de dix millions d'euros (10 000 000 €).

■ Convention N° 3

Sous-location consentie par la S.A. SNP Boat Service à la S.A. Rodriguez Group d'un local à usage de bureau et de magasin situé au Port Canto à Cannes (06400), lots AZ - BA - BG et BF2, aux termes d'un acte SSP du 2 mai 1994 enregistré, sous-location consentie à compter du 1^{er} mai 1994 pour la durée du bail principal, renouvelée par tacite reconduction moyennant un loyer annuel porté à 5 280 € H.T. depuis le 1^{er} mai 2003.

Montant total payé sur l'exercice : 6 000 € H.T.

■ Convention N° 4

Caution solidaire de la Société-Mère, la S.A. Rodriguez Group pour le compte de sa filiale, la S.A. SNP Boat Service, au profit de la BNP Paribas, pour garantir une convention de découvert accordée à celle-ci d'un montant de quinze millions d'euros (15 000 000 €).

Fait à Nice et Le Cannet,
Le 28 janvier 2008

Les commissaires aux comptes,

Christian Dorange-Pattoret

Moore Stephens Casagrande
Patrick Aumeras

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes,

approuve sans réserve les comptes annuels et les opérations de l'exercice social 2006/2007, clos le 30 septembre 2007, tels que présentés, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 158 577,04 €.

Et donne quitus entier et sans réserve aux membres du Directoire de leur gestion pour l'exercice social 2006/2007 clos le 30 septembre 2007.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale,

Après lecture du rapport de gestion du Groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 30 septembre 2007,

approuve sans réserve les comptes consolidés de l'exercice social 2006/2007, clos le 30 septembre 2007, tels que présentés, faisant ressortir une somme de 15 220 635 €, résultat net part du Groupe, après impôt sur les sociétés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale,

Au vu du rapport du Directoire, statuant en application de l'article 223 quater du C.G.I.,

constate l'absence de dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du C.G.I., non déductibles des bénéfices, au cours de l'exercice social 2006/2007.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social 2006/2007, qui se solde par un bénéfice de 158 577,04 €, en totalité au poste "Autres Réserves".

L'Assemblée Générale constate par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois exercices sociaux précédents :

• exercice 2005/2006	Néant
• exercice 2004/2005	6 875 000 €
• exercice 2003/2004	6 250 000 €

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes,

approuve l'ensemble des conventions visées par l'article L. 225-86 du Code de commerce, qui se sont poursuivies et celles conclues au cours de l'exercice social 2006/2007.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Suite à l'arrivée à expiration du mandat de l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance,

L'Assemblée Générale,

Décide de renouveler purement et simplement le mandat de :

- Monsieur Gérard Rodriguez
- Madame Laurence Rodriguez
- Monsieur Olivier Florent

Pour une durée de six ans, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera en 2014 sur les comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2013.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale,

Après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise ce dernier, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à acquérir un nombre d'actions propres représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social, soit un achat maximal de 1 250 000 actions, représentant un montant de 50 000 000 € au maximum.

Ces titres pourront être acquis, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, en vue notamment de :

- l'animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement,
- favoriser la réalisation d'opérations financières ou de croissance du Groupe, les actions acquises pouvant être utilisées à toutes fins et notamment être, en tout ou partie, conservées, cédées, transférées ou échangées,
- les attribuer aux salariés et dirigeants dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions, du régime d'attributions gratuites d'actions existantes ou par le biais d'un plan d'épargne entreprise.
- leur annulation partielle ou totale ultérieure dans le cadre d'une réduction de capital décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

Les actions ainsi acquises pourront être conservées, cédées ou transférées par tous moyens. Le prix maximum d'achat des actions est de 40 € par action.

La présente autorisation est donnée pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de :

- passer tous ordres de bourse,
- conclure tous accords, signer tous actes,
- effectuer toutes déclarations, remplir toutes autres formalités et d'une manière générale, faire le nécessaire.

Le Directoire, dans son rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, donnera aux actionnaires les informations prévues par l'article L. 225-211 du Code de commerce.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale,

Donne tous pouvoirs au Président du Directoire ou son substitué pour effectuer les formalités légales de publicité des comptes annuels visées par l'article 293 du Décret 67-236 du 23 mars 1967 modifié et autres découlant de l'adoption des résolutions qui précèdent.

Conception et réalisation :

in créa

Tél. : +33 (0)1 47 45 59 80
www.increa.fr

Crédits photographiques :

Rodriguez Group, Camper & Nicholson Intl,
Jérôme Kelagopian, David Subhash, Diego Alborghetti, Julien Carot, Getty Images, Emmanuel Nguyen Ngoc, Jean-Michel Sordello, Jordan Waugh, X.